

A stylized illustration of a group of people standing on a sandy or rocky ground, looking towards a large, bright, abstract landscape. The landscape is composed of soft, white and light blue shapes, suggesting clouds or a vast, open space. A large, vibrant orange tree with many leaves is on the right side. The people are wearing various colored clothing, including blue, orange, purple, and pink. Some are carrying backpacks. The overall style is painterly and evocative.

Passé et Futur en dialogue
125 ans au service de l'avenir

Table des matières

Édito	Micro-trottoir 4/5
3	35
Micro-trottoir 1/5	Le Quizz de la prévoyance
5	36
Les forces vives de demain	Micro-trottoir 5/5
6	39
Laisser-faire, risquer ou prévoir?	L'art du thé et de l'entrepreneuriat
12	40
Prévoyance et investissements éthiques	Un duo de choc inspirant
16	44
Regards croisés: Dimitri Kroemer & Yves-Marie Hostettler	Un patrimoine bâti à travers tout le canton
20	47
Micro-trottoir 2/5	Deux parcours, une mission
23	50
Des pendules pour payer ses primes d'assurances à l'heure	La CCAP en chiffres...
24	54
Le futur des EMS	La CCAP au fil du temps
26	56
Micro-trottoir 3/5	Prix CCAP de l'avenir
29	58
La commission de contrôle	La CCAP sous l'œil de la pub
30	65
Bâtir un futur solide	Merci
32	68

Édito

par DIDIER BERBERAT

Pour marquer cette année de jubilé, la CCAP a souhaité partager non seulement son propre regard sur son parcours, mais aussi ses valeurs fondamentales, tout en offrant une scène à d'autres voix inspirantes. 125 années. Un siècle et un quart au service du Canton de Neuchâtel. Notre institution, votre CCAP, a tissé et été tissée par les mouvements incessants de l'évolution de notre société. Dans ce magazine unique, nous voyageons ensemble à travers ce riche héritage, traversant le passé, le présent et l'avenir. Des reportages et témoignages captivants, des regards et perspectives croisés et une vision d'avenir définissent cette publication anniversaire. Dynamisme, pertinence, et un zeste d'originalité marquent ce voyage, où le sérieux et le ludique se côtoient. Mais surtout, à travers ces pages, c'est notre vision et notre engagement indéfectible pour un avenir durable et éthique que nous voulons mettre en lumière.

Que de chemin parcouru depuis 125 ans. C'est en effet le 19 mars 1898 que le Grand Conseil neuchâtelois, qui fêtait le 50^e anniversaire de notre

République, adoptait la première loi créant la Caisse cantonale d'assurance populaire, dénommée pendant fort longtemps «la Caisse» qui débute ses activités le 1^{er} janvier 1899.

Il faut rappeler qu'en cette fin de 19^e siècle, les assurances sociales n'existaient pas et que la première loi fédérale, dans ce domaine, date de 1901 et traitait de l'assurance militaire.

Un député de l'époque soulignait, lors du débat de 1898, que la Caisse avait pour but: «de favoriser la prévoyance, de relever la dignité humaine menacée par la misère et de donner à ceux qui recourent à elle ce sentiment de sécurité qui stimule les énergies.»

Bien entendu, l'évolution de la société et le développement des assurances sociales fédérales, notamment l'AVS, ont rendu nécessaires l'adoption de nouvelles lois sur la CCAP, en 1906, 1949 et en 2009, loi qui nous régit actuellement, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

COORDINATION ÉDITORIALE

Florence Jordan Chiapuzzi

JOURNALISTES

Leila Roelli
Leila Ueberschlag
Patrick Di Lenardo

PHOTOGRAPHE

Romain Do

ILLUSTRATIONS & DESIGN GRAPHIQUE

Yann Do

IMPRESSION

Imprimerie Baillod SA

POUR DES RAISONS DE LISIBILITÉ, LES CONTENUS SONT RÉDIGÉS AU MASCULIN, MAIS ILS S'ADRESSENT INDISTINCTEMENT AUX PERSONNES DE TOUS LES GENRES.



PORTRAIT : PATRICK DI LENARDO

Il faut savoir que la CCAP est un établissement de droit public, indépendant de l'État et doté de la personnalité juridique. La loi prescrit également que la CCAP a un caractère social et a pour but de pratiquer toutes les formes de l'assurance sur la vie et combinaisons d'assurance de personnes, conformément au principe de mutualité. J'y reviendrai.

Une de ses spécificités est le fait que le Conseil d'administration de 7 membres en compte 4 qui représentent les assurés, soit la majorité. C'est une garantie de plus que notre Caisse œuvre en premier lieu dans l'intérêt des assurés. Notre activité est suivie de près par la Commission de contrôle, autre organe de notre institution, que je remercie vivement. Cela ne s'arrête pas là, puisque nous sommes également scrutés très attentivement par le Conseil d'État, l'actuaire-conseil, notre fiduciaire et par l'organe romand de surveillance des fondations. J'en oublie sans doute!

Parmi les faits marquants de la vie de notre Institution ces dernières années, depuis la nouvelle loi de 2009, on peut citer notamment une intensification, depuis 2010, de la collaboration avec Retraites Populaires (RP), qui est notre grande sœur, même si elle a dû attendre neuf ans de plus que nous, soit en 1907, pour voir le jour. Je tiens à relever que la collaboration avec RP est très régulière et harmonieuse

Autre fait marquant, le déménagement de notre bâtiment historique de la rue du Môle 3 à Balance 4 en juin 2014. Signalons que notre siège actuel a été occupé précédemment par une entreprise horlogère réputée et encore avant cela par la Police cantonale neuchâteloise. C'est peut-être pour cela qu'il se dégage subtilement de ce bâtiment une sensation d'ordre, de sécurité et de précision, ce qui, vous l'admettrez, est plutôt un élément positif pour une assurance.

Enfin, en janvier 2018, nous avons créé la Fondation de prévoyance qui est compétente pour le 2^e pilier. Ici aussi, la collaboration est excellente, tant avec la Direction qu'avec le Conseil d'administration.

Ces dernières années, notre Conseil a identifié les valeurs qui guident depuis très longtemps notre institution. On peut citer, la fiabilité, avec une stabilité des organes et la pérennité de l'institution, grâce la garantie de l'État. La mutualité figure également en bonne place, par une gouvernance partagée et une accessibilité des organes. Une des caractéristiques de la CCAP, c'est aussi son ancrage local et sa proximité avec le mot d'ordre «par les neuchâteloises et neuchâtelois,

pour les neuchâteloises et les Neuchâtelois». Le partenariat est également très important, qu'il s'agisse des entreprises de notre canton ou de notre soutien aux acteurs culturels, sociaux et sportifs. Enfin, notre engagement durable par les placements éthiques et les investissements responsables prend, chaque jour, plus d'importance.

Nous sommes d'ailleurs très heureux de relever que nous sommes, avec Retraites populaires, notés vert (bonne pratique) par l'Alliance climatique et que nous faisons le maximum pour continuer à mériter ce label.

Avant de terminer, je souhaiterais remercier très sincèrement les membres de la Direction, notamment le Directeur, M. Dimitri Kroemer, et les collaboratrices et collaborateurs qui, à des postes très divers, mais tous indispensables, s'engagent énormément, jour après jour, pour permettre à notre institution de se développer et de répondre aux attentes de nos assurés, de nos partenaires et des autorités cantonales. C'est notamment grâce à eux que nous avons pu mettre sur pied les diverses actions de ce 125^e anniversaire et ils ont toute ma reconnaissance.

Toute ma gratitude va également à mes collègues du Conseil d'administration et à notre secrétaire, qui forment une équipe soudée, avec des personnalités et des compétences complémentaires et d'une grande créativité, éléments nécessaires pour relever les défis que nous avons dû affronter, avec la Direction, et que nous affronterons encore, toujours dans un climat positif, vu les constants bouleversements sociaux et géopolitiques.

Bien entendu, nous n'en serions pas là aujourd'hui si des femmes et des hommes n'avaient pas fait preuve du même engagement au cours des 125 années de la CCAP. Je tiens donc à saluer et à remercier les anciens collaborateurs et anciennes collaboratrices, les anciens membres de la Direction ainsi que les anciens membres du Conseil d'administration, avec lesquels nous sommes plusieurs à avoir eu le plaisir et le privilège de siéger.

Alors que nous célébrons ensemble ces 125 années, nous vous convions à envisager, rêver et façonner avec nous les 125 prochaines. Longue vie à la CCAP!

Avec toute notre reconnaissance,

Didier Berberat
Président du Conseil d'administration.

Micro-trottoir

Œuvrer pour l'avenir, cela signifie quoi pour vous? Nous avons posé la question à quelques têtes neuchâteloises connues et inconnues. On vous laisse découvrir leurs réponses...

C'est dans le partage de ressources et la mise en place de réseaux de soutien et d'initiatives locales que nous tissons l'entraide de demain.

David Girardin, enseignant

Œuvrer pour l'avenir, c'est semer aujourd'hui les graines du changement pour les générations futures.

David Freymond, avocat



Je dessine plus d'inclusivité et d'écologie pour changer nos récits et œuvrer pour l'avenir.

Suzanne Weber, illustratrice & motion designer



Je pense simplement que nous devrions accepter nos différences et essayer de trouver des solutions à nos problèmes, notamment écologiques ou sociaux. Pensons à nos futures générations et essayons de leur offrir un monde meilleur et des structures plus stables!

Loris, artiste



Éduquer avec ouverture et bienveillance, c'est planter des graines de connaissance qui fleuriront en un avenir éclairé, ouvrant les portes du possible aux esprits curieux.

Eda Ressiga, comptable

Nous formons les forces vives de demain

La CCAP engage des apprentis depuis une dizaine d'années avec la volonté de transmettre le savoir aux générations futures.

Motivations, défis et regards sur l'avenir: rencontre avec les jeunes pousses et la responsable de la formation.

La formation de la relève est primordiale pour la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP). «Nous jouons un rôle important en transmettant notre savoir aux forces vives de demain», explique Cynthia Da Silva, responsable de l'encadrement des apprentis et secrétaire de direction. «Notre volonté est de donner à ces jeunes une place dans le monde du travail, avec les outils nécessaires pour réussir.» Arrivée à la CCAP en 2004, Cynthia Da Silva occupe le rôle de maître d'apprentissage depuis 10 ans. C'est pour elle un «défi passionnant».

Une période de transition

«Lorsque ces jeunes arrivent chez nous, ils se trouvent dans une période de transition, celle où l'on quitte le monde de l'enfance pour entrer dans celui des adultes et qui s'accompagne souvent d'une forte recherche identitaire», confie-t-elle. «Ils ont leur propre vécu et ne connaissent pas encore les règles et usages de l'univers professionnel», ajoute-t-elle. «Le challenge est vraiment de les accompagner dans ce moment particulier de la vie. Mais avec de l'écoute, de l'empathie et du soutien, des solutions sont toujours trouvées.»

«Notre volonté est de donner à ces jeunes une place dans le monde du travail, avec les outils nécessaires pour réussir.»



«Ils repartent de chez nous avec un excellent bagage professionnel»



Un travail d'équipe

Elle tient à souligner que si le responsable de la formation joue un rôle important, la réussite des apprentis est avant tout un travail d'équipe, avec différents services qui intègrent et accompagnent les apprentis au quotidien pour leur apprendre les rouages du métier. Concrètement, la CCAP offre un parcours «particulièrement intéressant aux apprentis». La première année s'effectue au sein du service des assurances vie, la deuxième au sein du service dédié à la LPP et la troisième au sein du service de comptabilité et hypothèque. «Ils repartent de chez nous avec un excellent bagage professionnel», se réjouit Cynthia Da Silva.

L'expérience pratique : un critère déterminant

Le choix de l'apprentissage est souvent motivé par son avantage professionnalisant. «C'est toujours mieux d'avoir un but précis», souligne Bruno Ryan, 18 ans, apprenti de troisième année. «Je me suis dit qu'un apprentissage allait plus m'apporter que d'aller au lycée sans vraiment savoir ce que je voulais faire plus tard.» Amir, 19 ans, qui a obtenu son CFC en juillet 2023, renchérit : «J'ai tout de suite voulu rentrer dans le monde professionnel et travailler avec des adultes», confie-t-il. «Je trouvais que c'était plus facile de le faire en passant par un apprentissage.»

Et contrairement à certaines idées reçues, les questions en lien avec la prévoyance séduisent aussi les jeunes. «Je me suis renseignée avant de postuler à la CCAP et les assurances m'ont beaucoup intéressées, particulièrement les deuxième et troisième piliers», explique Jetmira, 17 ans, apprentie de deuxième année. Un intérêt partagé par Brikenda, 20 ans, qui a obtenu son CFC en juillet 2021, avant de poursuivre avec une maturité professionnelle en emploi : «Le monde de l'assurance, de la prévoyance en particulier, m'a beaucoup plu.» Il est important de «bien connaître son deuxième pilier», insiste quant à lui Bruno Ryan. «Si on ne sait pas ce que l'on va toucher ni les démarches à effectuer, c'est sûr que la retraite ne va pas bien se passer.»

Une expérience à la hauteur des attentes

L'ensemble des jeunes collaborateurs de la CCAP reconnaît un temps d'adaptation nécessaire au début de leur apprentissage, avec «plein de nouveaux concepts» à comprendre, un rythme à prendre entre le «travail et les cours» et de nouvelles habitudes à acquérir dans ce «monde d'adultes». Mais une fois passé ce cap, la réalité de l'apprentissage correspond à leurs attentes. Et où qu'ils en soient dans leur parcours, ils sont très fiers d'avoir relevé le défi et maintenu d'excellentes relations avec leurs collègues. «J'appréhendais d'arriver dans une entreprise où je ne connaissais personne après l'école secondaire», se rappelle Jetmira. «Mais je suis très fière de bien m'entendre avec tout le monde». Une fierté que partage Amir : «dans tous les services dans lesquels je suis passé, mes collègues étaient satisfaits. J'ai pu montrer que je savais travailler».

Une grande famille

Et lorsque Jetmira, Brikenda, Bruno Ryan et Amir parlent de leurs expériences d'apprentis à la CCAP, ils sont unanimes : «on se sent comme à la maison». Pour Bruno Ryan – qui se lève tous les jours en ayant envie d'aller au travail – chacun apporte «ce qu'il a de bien à l'entreprise et nous arrivons à coopérer, un peu comme une grande famille». Amir souligne, de son côté, la qualité de l'encadrement lors de sa formation : «C'est très bien organisé. Cynthia est toujours là pour nous, elle nous encourage et nous félicite, c'est top», relève-t-il. «La CCAP est l'une des meilleures entreprises sur laquelle j'ai pu tomber pour mon apprentissage», continue-t-il.

Une entreprise qui voit ses jeunes recrues voguer vers de nouveaux horizons à la fin de leur formation avec une certaine fierté. Certains souhaitent poursuivre leur formation en emploi dans une haute école et presque tous veulent continuer à travailler dans le monde des assurances. La relève est donc bel et bien assurée!

Jetmira, 17 ans



Apprentie de deuxième année de CFC de commerce

- **Vos passions/intérêts particuliers**
Le sport, faire du paddle sur le lac, passer du temps avec mes sœurs.
- **Votre mot/adjectif préféré**
Souriant.
- **Une qualité qui vous caractérise**
Je suis sociable.
- **Votre devise dans la vie**
Ne jamais abandonner.
- **Si la CCAP était une chanson, ce serait...**
Assurance vie de Alonzo.

Bruno Ryan, 18 ans



Apprenti de troisième année de CFC de commerce

- **Vos passions/intérêts particuliers**
La poésie, l'écriture, le rap et le sport.
- **Votre mot/adjectif préféré**
Intrigant.
- **Une qualité qui vous caractérise**
Je suis très doux.
- **Votre devise dans la vie**
Ne pas avoir de regret, car avec le temps, ils restent, et ça rend le cœur lourd.
- **Si la CCAP était une chanson, ce serait...**
Formidable de Stromae.

Amir, 19 ans



Amir a obtenu son CFC de commerce en juillet 2023

- **Vos passions/intérêt particuliers**
Le football.
- **Votre mot/adjectif préféré**
Le respect.
- **Une qualité qui vous caractérise**
Je suis serviable et souriant (d'après mes collègues).
- **Votre devise dans la vie**
Aller le plus loin possible et réussir tous mes projets.
- **Si la CCAP était une chanson, ce serait...**
Happy de Pharrell Williams, car nous sommes heureux de venir travailler.

Brikenda, 20 ans



Brikenda a obtenu son CFC de commerce en 2021. Elle a ensuite été engagée en tant que gestionnaire en assurances collectives, dans le but d'obtenir sa maturité professionnelle en emploi en juillet 2023

- **Vos passions/intérêt particuliers**
Faire du bénévolat et prendre soin de moi.
- **Votre mot/adjectif préféré**
Le courage.
- **Une qualité qui vous caractérise**
Je suis loyale.
- **Votre devise dans la vie**
L'avenir appartient à ceux qui rêvent trop.
- **Si la CCAP était une chanson, ce serait...**
Sunset lover de Petit Biscuit.

Laisser-faire, risquer ou prévoir?

par FRANCOIS HAINARD

[Écrivain, sociologue et professeur honoraire à l'Université de Neuchâtel]

Nos sociétés entre prévoyance et incertitude

Pour prévoir et prévenir, il faut être capable de penser le futur, ou du moins imaginer ce qui va se passer après. Nombreuses sont les personnes qui estiment que la prévoyance reste une capacité réservée aux êtres humains. Mais les animaux n'ont pas attendu la présence des hommes pour adopter de tels comportements. Des spécialistes d'écologie cognitive ou éthologues ont démontré que le geai buissonnier d'Amérique du Nord était capable d'effectuer des réserves de nourriture, de même chez nous la pie-grièche écorcheur qui empale les insectes sur les barbelés ou épines en prévision de repas ultérieurs. Par-delà ces formes d'intelligence (il ne s'agit plus d'instinct), différentes espèces dont bien sûr les primates, et jusqu'à certains poissons excellent à imaginer des pratiques de stockage d'aliments pour de potentielles disettes, ou des tactiques de chasse connaissant parfaitement les avantages qui en découleront. D'autres animaux sauraient pressentir les catastrophes naturelles, tels qu'un tremblement de terre, tornade ou tsunami... Il existerait donc une prévision animale, mais ici s'agit-il de prévoyance?

Les archéologues préhistoriques constatent que la prévoyance suit le développement des technologies, d'abord l'outillage puis celles de conservation des aliments: salaison, séchage, ou fumaison dès la maîtrise du feu, au paléolithique. Plus importante encore dans son impact, la céréaliculture qui débute au néolithique dans le Croissant fertile (dès 10000 ans av. J.-C.). Elle bouleversera non seulement l'alimentation, mais aussi les relations sociales puisque les surplus obtenus permettront une division sociale du travail tou-

jours plus inégalitaire. Les découvertes de cette période, voire antérieures, sont multiples: sorgho au Mozambique, maïs au Mexique ou riz en Chine, témoignent d'une préoccupation constante de s'assurer une nourriture suffisante, car après un évident besoin de sécurité, la prévoyance passe par l'estomac.

Prévoir caractérise nos sociétés contemporaines, surconsommatrices, riches et bien portantes, dans l'hémisphère nord pour la plupart d'entre elles. Pour le reste, l'OIT (2021) estime à plus de 4 milliards le nombre de personnes dans le monde qui ne bénéficient d'aucune protection sociale. Les inégalités «régionales» sont significatives et caractérisent les pays à faible revenu où les dépenses publiques sont minimales. L'épargne individuelle y est difficile et souvent la seule stratégie se résume à s'assurer une importante progéniture.

«Chez nous», les prévoyances font l'objet de multiples attentions. Le débat est vif quant à la définition d'un montant suffisant pour assurer un niveau de vie décent lors de la retraite: pour la prévoyance publique intervient la question d'une rente et demie pour les couples mariés, à laquelle s'ajoute la nécessité d'une 13^e rente. Pour ce qui est de la prévoyance professionnelle, le débat est aussi politiquement genré puisque la situation des femmes est très défavorable selon la durée et le niveau d'insertion professionnelle. Plus nombreuses à être rémunérées à temps partiel que les hommes, généralement avec des salaires inférieurs aux leurs, ou pire encore, avec le statut pénalisant de mère au foyer durant plusieurs années, leur deuxième pilier sera non seulement moindre (environ



«Savoir quels risques restent acceptables et de quels autres doit-on se prévenir...?»



un tiers inférieur), mais risque d'être insuffisant si elle se retrouve seule. La question du volume de l'épargne, donc de la prévoyance individuelle (troisième pilier), sera aussi proportionnelle aux revenus de la période active.

Si la prévoyance habite l'individu, l'incertitude caractérise davantage nos sociétés, avec ses cohortes de peurs et d'angoisses, cortèges d'anxiétés qui renvoient à nous-mêmes, à nos excès et nos égoïsmes. Dotés d'une croissance technoéconomique démesurée, nous sommes entrés dans une crise écologique qui s'annonce titanesque à contenir, à défaut de pouvoir la résoudre. Les réglementations tentent de s'adapter aux problèmes, plutôt que les anticiper. Règles et lois sont trop suivistes, en retard, davantage réparatrices que préventives. L'inopiné s'installe, les dangers s'accumulent, d'autant que les avertissements et les dispositions proposés par les scientifiques semblent avoir peu d'écoute! Bruno Latour (2017) nous demande «d'atterrir», c'est-à-dire de s'orienter pour définir les bonnes priorités! À l'évidence, tout montre que nous n'en avons pas envie, particulièrement ceux que nous choisissons pour gouverner.

Nos sociétés détestent le risque, peut-être est-ce pourquoi il est devenu la mesure de notre action (Beck, 2008). Il se trouve au cœur de nos contrats de solidarité et tente de mobiliser l'éthique. Les risques sanitaires (pandémies), alimentaires (qualité et quantité), technologiques (nucléaire, contrôle)... ont engendré le fameux principe de précaution.

- Ulrich Beck, 2001 (1986), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier
- Bruno Latour, 2017, *Où atterrir? Comment s'orienter en politique*, La Découverte
- Edgar Morin, 2021, *Attends-toi à l'inattendu*, Le Monde/ L'Aube
- OIT, 2021, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022: La protection sociale à la croisée des chemins en quête d'un avenir meilleur*

Si certaines sciences présentent un potentiel indiscutable de mise en œuvre immédiate, pour exemple celles du vivant avec le génome, qu'en est-il des sciences humaines et sociales? L'imprévisibilité, les perturbations, les interactions décalées entre le local et le mondial, le jonglage permanent des majorités face à de nouvelles effervescences, les complexités de la (dé)globalisation, les avancées de la science, les menaces d'une catastrophe planétaire nucléaire ou environnementale, l'appât du gain et du «toujours plus»... empêchent la prédiction et donc une véritable prévoyance. Car il faut se souvenir, et c'est heureux, que la société refuse de se laisser expérimenter: la créativité humaine et les projets sous leurs formes les plus diverses (et parfois perverses) n'ayant pas de limite!

On voit que les sciences humaines et sociales ne peuvent prévoir, en revanche elles permettent d'expliquer ce qui se passe aujourd'hui et de «problématiser le futur». Edgar Morin (2021) considère que malgré l'incertitude et bien que nous devions «nous attendre à de l'inattendu», la sociologie peut signaler où il faut être vigilant en pariant sur les valeurs qui paraissent essentielles.

Dès lors, aujourd'hui, la délicate question qui subsiste est de savoir quels risques restent acceptables et de quels autres doit-on se prévenir...?

PORTRAIT: ROMAIN DO

Prévoyance et investissements éthiques : le nouveau cadre européen de la finance durable

par CESLA AMARELLE

[Professeure de droit public à l'Université de Neuchâtel]

Prévoyance et investissements éthiques : le nouveau cadre européen de la finance durable

Le 125^e anniversaire de la CCAP est l'occasion de porter un regard optimiste sur l'avenir et sur ce qui concourt à rendre notre futur plus engageant. Dans cette perspective, la dimension éthique du placement des capitaux sous gestion constitue, pour les institutions de prévoyance, un enjeu très important compte tenu des surfaces financières à disposition de leurs instances de gouvernance. Rien que pour l'année 2022, la fortune confiée aux près de 1500 institutions suisses actives dans le deuxième pilier s'élève en effet à plus de 1100 milliards de francs.¹

Pour les temps à venir, la protection de la planète et des conditions de vie de la population se situeront de manière croissante au cœur des débats des instances décisionnelles de nos caisses de pensions. À cet effet, les données chiffrées mettent en évidence une préoccupation grandissante des investisseurs institutionnels pour les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dont, plus spécifiquement, les investissements contribuant à faire face au changement climatique. La définition et la mise en œuvre d'une stratégie de placements durables confrontent inévitablement les institutions de prévoyance à la possible exclusion de certaines sociétés ou certains secteurs de leur portefeuille d'investissement dont, par exemple, des industries particulièrement polluantes et utilisant des matières premières hautement productrices de gaz à effet de serre.

Un système ESG en constante évolution

Le cadre légal qui régit l'action des institutions de prévoyance tout comme les normes internationales qui sont en train de s'imposer en matière d'investissement éthique ou durable sont essentiels et appelés à évoluer. En Suisse, l'Ordonnance fédérale sur la prévoyance professionnelle (OPP 2) fixe un cadre strict en matière d'obligations

fiduciaires (sécurité du placement, diversification des risques, etc.) pour les investissements qui peuvent être réalisés par les caisses de pension du deuxième pilier, mais sans obligation de tenir compte de la durabilité dans le placement de fortune.² Toutefois, ces questions doivent désormais être intégrées dans toutes les stratégies de placement selon les autorités qui cherchent à imposer des définitions uniformes sur la compatibilité climatique des placements financiers et sur les approches d'investissements en la matière.³ En ce sens, les caisses de pension peuvent s'appuyer sur les recommandations et les normes de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) dont, en particulier, le guide ESG publié en juillet 2022.⁴

L'objectif déclaré des critères ESG est connu : promouvoir des pratiques commerciales responsables visant un impact positif pour la société dans son ensemble. Or, comme dans tout système normatif incitatif, sa crédibilité et la confiance que l'on peut y accorder se fonde notamment sur un contrôle des critères appliqués par des instances de régulation étatiques nationales voire aussi supranationales. Sur ce dernier plan, force est de constater que la législation est encore embryonnaire compte tenu de l'impératif de transparence et de traçabilité des décisions prises par les institutions de prévoyance.

Ainsi, l'application des critères ESG est fortement critiquée par certaines organisations issues de la société civile.⁵ À leurs yeux, trop de fonds de placement estimés durables ne permettent pas d'investir plus de capitaux dans une économie réellement durable. Par ailleurs, trop de décisions d'investissement sont prises sans en informer les salariés affiliés à une caisse de pension, et plus largement l'opinion publique, sur les risques de «greenwashing» ou «eco-blanchiment» voire même de «blanchiment social», soit la volonté d'une entreprise de se donner une apparence trompeuse de responsabilité sociale.⁶ Pourtant, les critères ESG ont justement pour raisons d'être



«Promouvoir des pratiques commerciales responsables visant un impact positif pour la société dans son ensemble.»



de prendre en compte la perspective du développement durable lors d'une décision d'investissement: lutte contre la corruption, émissions de gaz à effet de serre, niveau de rémunération des dirigeants d'une entreprise pour citer quelques exemples. Or, sans une documentation uniformisée, exhaustive, précise et contrôlable de l'application des critères ESG, leur crédibilité risque d'en pâtir durablement. C'est ici que le rôle des institutions étatiques, et en particulier celui de l'Union européenne, est essentiel.

Cadre européen, émergence de notations et investissements institutionnels internationaux

Sur le plan européen, un écosystème d'investissements qui respecte les ESG s'est développé ces dernières années, incluant aussi une offre de notation ESG, afin de faciliter la prise de décisions des instances de conduite des institutions de prévoyance. Ces notations sont commercialisées en vue de fournir un avis compétent de l'action d'une entreprise par rapport aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Or, la régulation de cet écosystème est considérée comme insuffisamment fiable en raison du manque de transparence des caractéristiques des notations ESG (manière non-uniforme dont elles sont élaborées, pas de comparabilité ou de suivi possible et manque de clarté, en particulier sur la façon de cerner les risques, les incidences et les opportunités liés aux facteurs ESG.⁷

Dans le cadre d'un nouveau paquet de mesures pour intensifier l'investissement dans la finance durable, la Commission européenne a dès lors présenté en juin 2023 un nouveau cadre législatif intégrant une proposition de Règlement sur la transparence et l'intégrité des activités de notation ESG.⁸ Ce cadre vise à mettre en place une réglementation harmonisée régissant les fournisseurs de notations ESG pour tous les pays de l'UE, faciliter les choix des investisseurs en les

dotant de plus de transparence et d'intégrité s'agissant des critères de reconnaissance des investissements ESG. Sont précisés les nouveaux critères économiques de la taxonomie climatique qui visent les objectifs environnementaux et climatiques suivants (protection et utilisation durable des ressources hydriques et marines, transition vers une économie circulaire, prévention et contrôle de la pollution, protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes).⁹ Par ailleurs, la Commission veut désormais intégrer dans la taxonomie climatique, les activités économiques qui visent l'atténuation du changement climatique, en particulier dans les secteurs de l'industrie manufacturière et des transports.¹⁰

Le cadre apporté aussi bien par les notations ESG que par les compléments de la future régulation européenne sont d'autant plus à saluer qu'au niveau international, plusieurs initiatives s'organisent actuellement pour mobiliser le capital des investisseurs afin d'influencer les entreprises en matière de changement climatique. Ces associations d'investisseurs haussent leur niveau d'emprise sur les sociétés dans lesquelles ils placent leurs capitaux. Parmi ces regroupements, l'initiative «Climate Action 100+» est actuellement la plus puissante en associant plus de 320 investisseurs institutionnels dont des actifs sous gestion s'élèvent à plus de 32 000 milliards US-Dollars.¹¹ «Climate Action 100+» vise les 160 entreprises qui émettent le plus de gaz à effet de serre à l'échelle planétaire en exigeant qu'elles définissent des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de CO₂, qu'elles fournissent aux investisseurs des données fiables sur la capacité de leurs modèles d'affaires à prendre en compte le changement climatique.

Si beaucoup reste à faire, toutes ces actions ont pour but de faire croître la confiance de la notation ESG dans le marché des capitaux et de rester engagés de manière croissante sur la voie d'un avenir plus sûr et plus durable.

PORTRAIT: ROMAIN DO

1 Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle, Rapport sur la situation financière des institutions de prévoyance 2022, Mai 2023, p. 5; Office fédéral de la statistique, Statistique des caisses de pensions, chiffres provisoires 2022.
2 Ordonnance fédérale du 18 avril 1984 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (RS 831.441.1).
3 Office fédéral des assurances sociales, Bulletin de la prévoyance professionnelle n° 152, 6 mai 2020; Conseil fédéral, Finance durable en Suisse. Champs d'action 2022-2025 en vue d'assurer à la place financière une position de leader en matière de développement durable, Rapport du 16 décembre 2022. Cf. également, Asset Management Association Switzerland/Swiss Sustainable Finance, Recommandations sur la transparence et les critères minimaux applicables aux approches d'investissement durable et aux produits, décembre 2021.
4 Disponible à l'adresse suivante: https://www.asip.ch/media/filer_public/17/be/17be532d-85e0-4420-96e2-0276683e711e8/asip_guide_des_esg.pdf.

5 Greenpeace, Greenwashing: les fonds de placement durables n'investissent pratiquement pas de capitaux dans une économie durable, 21 juin 2021.
6 Regina Schwegler/Beatrice Ehmann/Anik Kohli, Sustainability Funds Hardly Direct Capital Towards Sustainability. A Statistical Evaluation of Sustainability Funds in Switzerland and Luxembourg, Zurich, Mai 2021.
7 Commission européenne, Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil sur la transparence et l'intégrité des activités de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), COM (2023) 314 final, pp. 2 et 15.
8 Commission européenne, op. cit., p. 2.
9 Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.
10 Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.
11 Disponible à l'adresse suivante: <https://www.climateaction100.org>

«La proximité est un des atouts majeurs de la CCAP»

Petite parmi les grandes institutions de prévoyance du pays, la CCAP est particulière à plus d'un titre. De par son ancienneté, sa structure, sa taille ou encore sa place sur le marché, par exemple.

Regards croisés sur cette entreprise et sur le secteur de la prévoyance en général entre Dimitri Kroemer, directeur général de la CCAP, et Yves-Marie Hostettler, représentant romand à l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)

Quelles sont les particularités de la CCAP ?

Dimitri Kroemer La CCAP fait probablement partie des plus anciennes institutions de prévoyance suisse encore existantes aujourd'hui. Elle est née il y a 125 ans de l'envie de mettre à la portée de tous une forme de prévoyance individuelle. C'était avant-gardiste à l'époque. Avec les Retraites populaires vaudoises, la CCAP est une des deux seules institutions de prévoyance du pays à être régie par une loi cantonale. Notre autorité de surveillance est l'État de Neuchâtel.

Quelle place occupe-t-elle sur le marché suisse ?

Yves-Marie Hostettler Sur les quelques 1000 caisses de pensions qui sont membres de l'Association suisse des institutions de prévoyance, la CCAP fait partie des 10 % dont le bilan dépasse le milliard. Elle a donc un poids important dans ce secteur.

Quel est son atout majeur ?

YMH Sans aucun doute, sa très grande proximité avec sa clientèle. C'est un élément distinctif très fort, tant sur le plan économique qu'humain. La prévoyance est une préoccupation croissante

chez les gens. Mais le secteur souffre parfois d'un déficit d'image. En étant un acteur fortement ancré localement, cela renforce cette image et surtout la confiance auprès du public.

DK Oui, nous avons une excellente connaissance de notre marché et de nos clients. Dans le tissu économique neuchâtelois, où la plupart des acteurs de la prévoyance ont leur siège hors canton, nous avons notre centre de décision sur place. Notre parc immobilier est disséminé dans toutes les régions du canton et nous travaillons essentiellement avec les acteurs locaux. Nous offrons des emplois ici et jouons également un important rôle sociétal au plan régional, en sponsorisant de nombreuses associations. Enfin, nous sommes une institution formatrice et disposons d'une équipe de spécialistes proches de nos clients directement à notre siège de Neuchâtel.

Sa petite taille est-elle un avantage ou un inconvénient ?

YMH La CCAP a une taille critique importante de par son bilan, mais reste quand même une petite entité, en effet. J'y verrais plutôt un avantage en termes de proximité.



D.K. Notre petite structure nous permet d'être agiles et réactifs, mais n'avons toutefois pas la taille suffisante pour pouvoir mettre en place certains services à l'interne, comme un service juridique par exemple. Heureusement, nous pouvons compter sur des partenariats, notamment avec les Retraites populaires, pour créer des synergies, partager les expériences et disposer quand même des ressources nécessaires dans certains domaines très pointus.

LA CCAP pourra-t-elle grandir encore plus?

DK Comme nous sommes limités de par notre nature même au seul canton de Neuchâtel, on peut difficilement imaginer se développer encore davantage. Notre essor récent s'est fait, notamment grâce à la bonne tenue des marchés financiers ces dernières années. Mais on peut néanmoins imaginer croître encore sur notre propre territoire grâce à un service de proximité, une flexibilité de nos produits et par un conseil individualisé. Nous voulons nous démarquer de la concurrence, même si souvent, nous ne jouons pas à armes égales.

Quels sont les grands défis de la prévoyance en général?

YMH Ils sont de différentes natures. Il y a d'abord la démographie, avec l'accroissement de l'espérance de vie. Davantage de gens vivent toujours plus longtemps et en bonne santé. C'est une donnée que nous connaissons et que nous anticipons. C'est donc un défi sur lequel on a une bonne visibilité, relativement maîtrisable de la part des institutions de prévoyance. L'aspect économique est aussi un aspect incertain, notamment le rendement. La volatilité des marchés financiers, la fréquence des crises sont difficiles à anticiper.

Et il reste le problème de l'inflation. Le secteur peut difficilement éviter ces questions-là, mais il peut les analyser et les traiter de la manière la plus juste possible.

Que peuvent faire les institutions de prévoyance alors pour s'y préparer?

YMH Comme elles l'ont fait déjà par le passé, elles doivent poursuivre la diversification de leurs investissements. Mais le secteur attend beaucoup du projet de réforme législative. Elle doit être votée par le peuple au printemps 2024 et vise à rééquilibrer les paramètres de l'assurance obligatoire en abaissant le taux de conversion sans diminuer les prestations. En résumé, les assurés auront le même niveau de rente qu'aujourd'hui, mais ils devront, avec les employeurs, cotiser un peu plus. Elle prévoit également des aménagements qui profiteront aux personnes à temps partiel et les bas salaires, car le seuil d'assujettissement sera abaissé et la déduction de coordination exprimée en pourcentage du salaire. Cette réforme est importante pour le secteur et aurait peu d'effet sur les assurés qui sont au bénéfice de plans de prévoyance supérieurs au minimum légal. Mais dans le contexte politique actuel, elle risque bien d'être un peu compliquée...

DK Du côté de la CCAP, nous allons continuer d'avancer en respectant nos valeurs fortes de mutualité et de proximité. Et nous allons également chercher à convaincre davantage nos clients entreprises de la valeur du 2^e pilier. Pour un employeur, proposer une bonne LPP est un argument supplémentaire afin de recruter des talents. C'est un vrai outil à mettre en avant en plus du salaire et des conditions-cadres.

RÉDACTION : PATRICK DI LENARDO | PORTRAITS : ROMAIN DO

Micro-trottoir

L'avenir, il se construit au quotidien. Chaque pas bienveillant à la rencontre de l'autre, chaque petit geste responsable pour préserver notre planète, contribue à faire avancer notre société vers le meilleur.

Tasneem Vayani, traductrice

Se mobiliser pour la relève sportive, en cherchant à être l'exemple que l'on aurait voulu avoir. Montrer le champ des possibles aux générations futures et les encourager à tracer leur propre chemin tout en posant les fondations pour leur avenir sportif, professionnel et personnel.

Ariane Wilhem, athlète et infirmière



À tous les niveaux et quel que soit sa propre situation, se rappeler toujours avec Albert Einstein que «Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regarde sans rien faire».

Jean Studer, président du Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise



Œuvrer pour l'avenir, c'est dépasser nos différences, aller au-delà des préjugés et des apparences, pour construire ensemble un monde plus juste.

Elena Romano, vendeuse

Des pendules pour payer ses primes d'assurances à l'heure

À la fin des années 1930, la CCAP décidait d'aider ses assurés à épargner. Et pour cela, elle s'est mise à leur confier des pendulettes spéciales. Le beau corps en bois de style art-déco de ces horloges était percé d'une fente sur le côté, permettant d'insérer chaque jour des pièces de 20 centimes ou d'un franc. Ceci afin de remonter le mécanisme d'horlogerie, mais aussi et surtout pour provisionner ses primes d'assurances. La pendule-tirelire de la CCAP était née.

Publié dans une édition de 1938 de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, un article relatif à la CCAP mentionne ces horloges récemment introduites. Le texte un peu pompeux décrit « cette pendulette si élégante et au mouvement d'horlogerie parfait, que l'on voit maintenant dans tant de familles qui veulent contribuer pour une part à l'avenir de leurs enfants en leur inculquant de sages principes d'économie et d'épargne ».

À périodes fixes, le percepteur CCAP, en uniforme et dûment coiffé de sa casquette, se rendait chez les possesseurs de pendules pour encaisser les sommes ainsi recueillies. « Quoi de plus « populaire » qu'une telle innovation ? », relevait encore la CCAP dans son article.

La pendule-tirelire était à la mode à la fin des années 1930. D'autres compagnies d'assurances vie suisses, comme l'Helvetia-Vie ou la Winterthur-Vie, avaient également adopté ce principe d'horloge-épargne. Celles-ci s'inspiraient en droite ligne de la « pendastrava », une appellation née de la contraction des mots pendule, assurance et

travail. Il s'agissait d'une pendule tirelire, créée en 1928 en France par l'ingénieur Nicaudie pour la compagnie d'assurances sur la vie française: « Le Travail », aujourd'hui disparue. 50 000 pièces avaient été fabriquées, selon trois modèles, de 1928 à 1939.

Quant aux horloges CCAP, on ne retrouve plus beaucoup de mentions à l'interne de leur utilisation. On pense que celle-ci a cessé dans les années 1970. Seule trace qui reste encore, dans le grenier de l'institution, quelques exemplaires qui nous indiquent qu'il a existé au moins quatre modèles différents de pendules CCAP. Le plus ancien semble être celui de type art-déco, réalisé par Zenith, qui se distinguait par un corps en bois avec de jolis index en laiton. Une autre pendule, sans doute contemporaine car toujours à la forme art-déco, avait un corps en noyer et en forme d'ogive signé de la fabrique de meubles Seylaz de Neuchâtel. Le modèle de marque Luxor, datant des années 1940, était quant à lui fait de bois doré et laqué. Enfin, dans les années 1950, c'est une pendule Cyma avec mouvement Sonomatic V8 qui était confiée aux épargnants.

Ces différentes horloges étaient équipées de plaquettes qui en détaillaient le fonctionnement et notamment comment payer en avance ou gérer... les retards ! Certaines de ces horloges-tirelires se retrouvent aujourd'hui sur les étals des antiquaires pour quelques centaines de francs. Allez vérifier au galetas ou à la cave chez vous. On ne sait jamais...

RÉDACTION : PATRICK DI LENARDO | PHOTOS : ROMAIN DO



Le futur des EMS : Placer l'humain au cœur de la vie

Le home médicalisé Bellevue au Landeron met l'humain au centre de son activité. Son directeur, Gaël Del Egido partage son regard sur l'accueil et l'hébergement des résidents et la nécessité de repenser le modèle des établissements médico-sociaux pour répondre aux défis à venir.

Mettre l'humain au centre. Telle est la devise de Gaël Del Egido. Fils d'une mère infirmière et d'un père éducateur, il évolue depuis le début de sa carrière dans le secteur des établissements médico-sociaux. «J'ai effectué une formation en emploi à la Haute école de gestion de Neuchâtel», explique-t-il «Je viens du monde de l'économie, mais je pense qu'il est possible de faire de l'économie sociale», affirme-t-il. «Mettre les outils économiques au service de son prochain donne du sens à ce que nous faisons», continue-t-il. «Et lorsque nous mettons du sens dans notre activité, nous faisons une différence et les résidents, leurs proches ainsi que nos collaborateurs le ressentent.»

Être à l'écoute

Les valeurs défendues par le jeune directeur se retrouvent à tous les niveaux de l'organisation du home médicalisé Bellevue. «Nous faisons notre possible pour être à l'écoute des personnes âgées et de leurs familles dans le but de respecter le rythme et les attentes de chacun. Nous avons par ailleurs un label de bienveillance.» Dans les cuisines, des produits majoritairement locaux et de saison sont utilisés. La formation est également une priorité. «Nous avons actuellement 8 apprentis en formation et nous encourageons la formation continue de notre personnel, quel que soit son secteur d'activité.»

L'établissement compte 37 résidents pour environ 60 collaborateurs. «Dans notre institution, des individus issus d'horizons différents collaborent chaque jour en interdisciplinarité: soignants, personnels d'intendance, animateurs socioculturels, cuisiniers, collaborateurs du service technique ou encore médecins», explique-t-il.

L'EMS du 21^e siècle

Fort de sa vision, Gaël Del Egido a des projets qui vont au-delà de la conception actuelle de prise en charge des résidents. «Les EMS sont souvent construits sur la base d'anciennes maisons qui ressemblent souvent à des hôpitaux, avec de longs couloirs, des chambres (doubles, voire triples, parfois sans w.c.) d'un côté et des bureaux de l'autre. Tout – l'aménagement des espaces et les activités quotidiennes – est rythmé par les soins», explique-t-il. «Or, l'enjeu d'un EMS au 21^e siècle n'est pas de mettre de la vie dans un lieu de soins, mais des soins dans un lieu de vie», souligne-t-il.

Un projet allant dans ce sens va bientôt débiter. «L'idée est de construire un nouveau bâtiment qui permettrait d'augmenter notre capacité d'accueil à 60 lits avec des chambres individuelles uniquement», nous apprend Gaël Del Egido. L'organisation des espaces est à l'image de l'organisation d'un village. Symbolisant la place centrale, le rez-



de-chaussée regroupera les lieux communs, tels que la salle d'animation ou la salle à manger pensée comme un lieu dans lequel on se rend comme au bistrot du coin. Construits dans une configuration en carré avec un puits de lumière au centre, les étages sont l'équivalent de ces espaces qui, dans les immeubles d'habitation, favorisent le lien social à l'instar des discussions de palier entre voisins au moment de relever sa boîte à lettres ou d'entrer dans son chez soi. Une partie privée qui correspond aux chambres, telles des appartements.

«Un excellent choix»

Pour Gaël Del Egido, s'affilier à la CCAP représente «un excellent choix». Il s'agit «d'un institut de prévoyance sain, à l'ancrage cantonal, qui connaît bien ses affiliés et qui est proche du tissu économique neuchâtelois». Des éléments qui sont, selon lui, essentiels et qui font de la CCAP un partenaire fiable, «sur qui nous pouvons compter et avec qui nous avons du plaisir à travailler.»

Gaël Del Egido est également coprésident de l'Association Neuchâteloise des Etablissements et Maisons pour Personnes Agées (ANEMPA), faîtière rassemblant 27 institutions sur tout le territoire cantonal qui collaborent au quotidien. Avec une population vieillissante grandissante, le besoin en places de home va considérablement augmenter dans les décennies à venir et de nombreux défis vont devoir être relevés, en termes de lits médico-sociaux, de coordination entre les acteurs socio-sanitaires ou de recrutement de personnel qualifié en quantité suffisante. «Dans un tel contexte, le travail en réseau représente la clé», affirme Gaël Del Egido pour qui «œuvrer pour l'avenir» représente avant tout de «maintenir l'être humain au centre des préoccupations dans un contexte neuchâtelois constitué de partenaires locaux œuvrant avec efficacité les uns avec les autres.»

RÉDACTION: LEILA UEBERSCHLAG | PORTRAIT: ROMAIN DO



Micro-trottoir

Œuvrer pour l'avenir, c'est donner à chacun les moyens de créer son propre futur.

Raphaël Monnard, président du FabLab La Chaux-de-Fonds



Les contes ont un rôle important dans notre culture et notre éducation et peuvent influencer notre vision de l'avenir. Les personnages sont des gens comme nous, parfois héros, mais souvent si fragiles. On est proche d'eux, on vibre à leurs malheurs, mais on espère avec eux. Conter c'est semer des graines de lumière et d'espérance.

Fabienne Vuilleumier, conteuse



Chacun de nos gestes laisse des traces dans l'existence humaine. Donner le meilleur de soi pour acquérir un maximum de connaissances et laisser des traces positives autour de nous semble être le meilleur moyen d'évoluer dans des nouvelles perspectives, focalisées sur les liens de l'avenir.

Kosovare Sadiku, DJ neuchâteloise



La commission de contrôle : Le garde-fou de la CCAP

La commission de contrôle de la CCAP est notamment compétente pour contrôler la gestion de l'institution, pour approuver le budget et les comptes, ainsi que pour nommer un organe de révision externe.

Composée de trois membres désignés par le Conseil d'État pour une durée de 4 ans, elle est légalement prévue dans la loi sur la Caisse cantonale d'assurance populaire. «C'est un organe de la CCAP, au même titre que le Conseil d'administration», explique Jacques Rais, son président. Cet expert-comptable est membre de la commission depuis une dizaine d'années. L'équipe est complétée par Laurence Vaucher, archéologue et ancienne députée au Grand Conseil, et Christophe Gardet, économiste et gestionnaire de caisses de pensions

Un développement maîtrisé

La commission contribue au bon fonctionnement de la CCAP via différents axes. «Nous siégeons ensemble depuis 10 ans et notre équipe pluridisciplinaire est très complémentaire», expliquent ses membres. «Grâce à nos échanges réguliers avec la Direction et avec le Conseil d'administration, avec qui nous travaillons en toute transparence, nous identifions de potentiels risques et amenons des mesures d'amélioration pour la bonne gestion des comptes», ajoutent-ils, avant de souligner l'importance de la confiance, «particulièrement appréciée», qui leur est accordée aussi bien par la Direction que par le Conseil d'administration.

L'institution connaît un accroissement régulier de ses affaires. Et les chiffres parlent d'eux-

mêmes. La CCAP affiche aujourd'hui un bilan total de plus de 1 milliard de francs contre environ 600 millions en 2013», relève Jacques Rais. «Cela témoigne d'un développement des affaires maîtrisé.»

Une institution locale et moderne

Connaisseurs de longue date de la CCAP, les membres de la commission de contrôle portent un regard admiratif sur son évolution. «Quand j'ai commencé à y siéger il y a 20 ans, tout le monde me demandait ce qu'était cette institution. Elle était ancrée dans le canton, paraétatique, mais peu de gens la connaissaient vraiment, sauf s'ils étaient assurés», se souvient Laurence Vaucher. «Cela a beaucoup changé. Des événements tels que le 125^e anniversaire ne se limitent pas à une simple commémoration interne, mais à de nombreuses actions de communication», souligne-t-elle. «L'institution est ainsi mise en lumière et c'est une excellente chose. Cette meilleure visibilité est très motivante.» Christophe Gardet renchérit : «Je connais la CCAP depuis les années 90, j'ai également siégé au Conseil d'administration et ai toujours suivi ses activités de près», note-t-il. «La CCAP a eu cette capacité à se remettre en question et a réussi à considérablement se moderniser au fil des années.»

RÉDACTION : LEILA UEBERSCHLAG | PORTRAITS : ROMAIN DO



[De gauche à droite : J. Rais, L. Vaucher et C. Gardet]

Bâtir un futur solide : une vision au féminin

Camilla Hugoniot est à la tête de F. Piemontesi SA, une entreprise active dans la construction qui a été fondée en 1929 par son arrière-grand-père. Dans cet entretien, Camilla nous parle des défis, passés et futurs, auxquels elle est confrontée et nous explique pourquoi elle a choisi de faire confiance à la CCAP.

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Camilla Hugoniot, j'ai 42 ans, je suis mariée et j'ai la chance d'être maman de deux enfants extraordinaires, Elio, 7 ans et Zoé, 3 ans. Je suis née au Val-de-Ruz, travaille au Val-de-Ruz, vis au Val-de-Ruz, je consomme des produits issus de l'agriculture du Val-de-Ruz, et quand je quitte ma région, je vérifie toujours que mes vaccins sont à jour !

Quel est votre parcours ?

Après l'obtention de mon CFC et de ma maturité professionnelle d'automaticienne au CPLN de Neuchâtel, j'ai poursuivi mes études d'ingénieure en génie mécanique à la HES-SO du Locle. À la fin de mes études, j'ai travaillé deux ans chez Mikron à Boudry. Très vite, j'ai eu la chance de partir à Pise (Italie). Après deux ans sur place, l'appel du pays s'est fait ressentir. Je suis revenue en Suisse pour intégrer l'entreprise familiale F. Piemontesi SA en tant que stagiaire-technicienne de chantier, avec comme condition, de suivre en parallèle une formation de conductrice de travaux ET au CPMB de Neuchâtel. Je sévis donc sur les chantiers neuchâtelois depuis 2006 ! En 2015, j'ai repris la direction de F. Piemontesi SA, et en 2021, « grâce » à la pandémie, j'ai créé une nouvelle entreprise : Re.Form2 Sàrl, spécialisée dans les applications d'enduits décoratifs.

L'HÉRITAGE FAMILIAL ET SON INFLUENCE

Comment décririez-vous l'état de l'entreprise au moment où vous en avez pris la direction ?

Son fonctionnement et sa gestion étaient ceux d'une autre époque. Personnel et clientèle étaient principalement constitués de personnes nées dans les années 50. En 2015, l'entreprise entrait en phase de transition, avec des membres « actifs » arrivant à la retraite et une nouvelle génération qui prenait la relève.

Quels sont les plus grands défis auxquels vous avez été confrontée en reprenant les affaires familiales ?

Comprendre que le modèle économique d'avant ne pouvait tenir dans ce qui devenait le monde de notre génération.

Comment avez-vous réussi à concilier l'héritage de l'entreprise avec vos propres idées et visions ?

D'un point de vue financier, je n'ai rien hérité. Je suis en train de racheter l'entreprise familiale. Et je n'ai pas terminé...

D'un point de vue de la conciliation d'idée et de la vision, je dirais que chaque génération de dirigeants a orienté l'entreprise en fonction de ses valeurs et du contexte de l'époque. Cela ne servirait à rien de vouloir continuer à la manière de l'arrière-grand-père. Le modèle économique de 1929, les attentes de la clientèle, tout comme celles des collaboratrices et collaborateurs, ont évolué au fil du temps.

VISION ET CHANGEMENTS

Quels ont été les changements majeurs que vous avez apportés à la structure ou à la gestion de l'entreprise depuis 2015 ?

De manière utopique, je voulais offrir une formule 100 % F. Piemontesi SA à notre clientèle, c'est-à-dire sans sous-traitance, en gérant toutes les étapes de construction pour la partie gros-œuvre. Cela a failli être la dernière page de notre histoire. Le marché n'est clairement pas prêt à payer le prix d'un service sans sous-traitance (ou n'en a pas les moyens). Je dirais que ma fierté, c'est le développement du secteur Bricopro, un secteur de proximité, où le contact humain, que ce soit dans le domaine technique ou celui de la maçonnerie, est gage de réussite et donc de satisfaction client.



Comment définiriez-vous votre style de leadership et comment diffère-t-il de celui de la précédente génération?

Mon prédécesseur et moi-même avons chacun appliqué une approche qui correspond à notre propre nature. Comme nous avons des personnalités très différentes, ce sont donc deux types de gestion bien distincts. Pour ma part, j'ai naturellement adopté un style affiliatif qui nous permet de relever les grands défis de notre secteur d'activité.

L'AVENIR, L'INNOVATION ET LA DURABILITÉ

Comment voyez-vous l'avenir de l'entreprise sous votre direction?

Difficile de répondre dans ce monde qui, chaque année, monte en gamme niveau surprises. Ce que je peux dire, c'est que j'essaie d'avoir un outil de travail flexible et évolutif, constitué d'hommes et de femmes aimant se créer un lendemain.

Y a-t-il des projets ou des innovations spécifiques que vous souhaitez mettre en œuvre?

Des projets, nous en avons continuellement de nouveaux. Cette année, nous avons constitué un groupe de travail réunissant trois personnes de l'exploitation et trois autres issues de l'administration. Toutes ont été élues par le personnel de l'entreprise. Cette nouvelle équipe a donné naissance au «pavillon 7», un espace contemporain en béton écologique. Il s'agissait de montrer que chez F. Piemontesi, il y a de vraies personnes, un réel savoir-faire et une véritable passion pour notre travail. Vous pouvez le constater en nous rendant visite!

Le secteur de la construction est en constante évolution, notamment en ce qui concerne la durabilité et la technologie. Comment comptez-vous intégrer ces éléments dans la vision future de l'entreprise?

Lorsqu'on parle de l'évolution du monde de la construction et des défis écologiques de demain, je dirais que je suis la première à dire qu'il ne faut pas utiliser des matériaux ayant un bilan CO2 dramatique. On commence à voir apparaître des bétons ÉCO sur le marché, mais l'important est d'utiliser les bons matériaux à la bonne place. Avec un souci de l'impact écologique grandissant, on va peut-être se diriger vers un marché où le prix ne sera plus en pole position des critères qui régissent la manière de construire et où d'autres facteurs seront prépondérants. Ainsi, le savoir-faire sera remis à l'honneur et à nouveau reconnu. Nous avons peut-être là une réponse à la question de comment pérenniser notre métier, simplement en lui rendant ses lettres de noblesse.

MOTIVATION PERSONNELLE

Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans votre rôle actuel?

Développer, créer, imaginer, accompagner.

LE LIEN AVEC LA CCAP

Pour une entrepreneure, quels sont les enjeux en matière de prévoyance et d'assurances?

Avoir un partenaire fiable qui peut garantir à nos employés leur avoir le jour de leur départ à la retraite.

Qu'est-ce qui a motivé le choix de venir à la CCAP?

Le contact que nous avons avec nos interlocuteurs au sein de la CCAP et les propositions «sur mesure» qui nous ont été faites à chaque fois que nous les avons sollicités. Ce sont des partenaires de proximité qui connaissent notre réalité économique. Ces éléments font de la CCAP une alliée importante pour une PME telle que F. Piemontesi SA. C'est un véritable plus dans notre potentiel de développement.

La déclaration «Œuvrer pour l'avenir», qu'est-ce que cela évoque pour vous?

Mettre en place un avenir écologique pour notre planète et œuvrer pour un avenir psychologiquement sain pour les humains.

ET SINON...

Quel est votre lieu préféré dans le canton?

Il y en a tellement en fonction de la saison ou du moment!

En hiver, La Combe Biosse. Au printemps, les bords du lac avec les arbres qui commencent à fleurir. En été, la piscine d'Engollon et son super toboggan. En automne, la forêt de Fenin. Et quand il pleut, un petit tour au musée d'Histoire naturelle avec les enfants.

Une spécialité neuchâteloise coup de cœur?

Ça n'existe malheureusement plus, mais c'était le gâteau au beurre de feu J.-Marc Weber à Valangin!

Dans les existants, la fondue de la Maison du Fromage Sterchi. Et en plus, ils sont dans le haut et dans le bas, donc balle au centre, pas de jaloux.

RÉDACTION : LEILA ROELLI | PORTRAIT : ROMAIN DO

Micro-trottoir

S'engager, donner de son temps et apporter son aide, ses compétences pour des projets communautaires, c'est apporter sa pierre à l'édifice d'un avenir meilleur.

Emilia Martini, retraitée

Œuvrer pour l'avenir, c'est encourager la santé, l'incarnation du corps et l'union du mouvement et du bien-être. Mon but est de partager mon héritage de danseuse, une étude profonde du mouvement, du corps comme expression de l'esprit, pour favoriser l'épanouissement global sur les générations à venir.

Olive Lopez, danseuse

Se projeter vers l'avenir avec patience, reconnaissance, gratitude, ouverture et tendresse! S'écouter, définir ses besoins, ses envies et agir selon ses propres valeurs avec bienveillance en respectant autrui, la nature, la terre et le monde!

Anouk Kobel, art-thérapeute



Le Quizz de la prévoyance

Et si vous testiez vos connaissances en matière de prévoyance?!
Challengez-vous et faites notre quizz! Toutes les réponses et un peu plus encore... sont à découvrir en parcourant les pages de notre site internet www.ccap.ch – Bonne chance!



1. À partir de quel âge commence-t-on à cotiser pour la retraite au 2^e pilier?

- [A] 18 ans
- [B] 21 ans
- [C] 25 ans
- [D] 30 ans

2. Quel pourcentage de votre salaire est généralement déduit pour le 1^{er} pilier?

- [A] 2.50 %
- [B] 4.35 %
- [C] 5.30 %
- [D] 8.70 %

3. Quel est le plafond de cotisation annuelle pour le 3^e pilier en Suisse en 2023?

- [A] CHF 5 670
- [B] CHF 7 056
- [C] CHF 28 035
- [D] CHF 35 280

4. Quel est le principal objectif de la prévoyance?

- [A] Économiser pour les vacances
- [B] Se protéger des imprévus
- [C] Acheter un bien immobilier
- [D] Planifier une grande fête

5. Quelle est la principale différence entre le pilier 3a et le pilier 3b?

- [A] Le pilier 3a concerne les assurances-vie, tandis que le pilier 3b concerne les investissements en actions.
- [B] Le pilier 3a est destiné à la retraite, tandis que le pilier 3b à l'achat de logements.
- [C] Le pilier 3a est géré par l'État, tandis que le pilier 3b est géré par des institutions financières privées.
- [D] Le pilier 3a permet des déductions fiscales, tandis que le pilier 3b ne permet pas de déductions fiscales.

6. En Suisse, la prévoyance professionnelle (2^e pilier) est obligatoire pour tous les travailleurs, quel que soit leur revenu.

Vrai ou Faux?

7. Dans le contexte de l'assurance vie et de la prévoyance en Suisse, qu'est-ce que le «risque décès» désigne généralement?

- [A] Le risque de décès prématuré de l'assuré
- [B] Le risque de décès des bénéficiaires de l'assurance
- [C] Le risque de décès d'un tiers impliqué dans le contrat
- [D] Le risque de décès lié à une catastrophe naturelle

8. Quel type de couverture est généralement prévu en cas d'invalidité dans les assurances de prévoyance en Suisse?

- [A] Une rente d'invalidité
- [B] Un remboursement unique
- [C] Un abattement sur les primes d'assurance
- [D] Un accès à des soins médicaux gratuits
- [E] Une libération des primes en cas de maladie ou d'accident

9. Le système de prévoyance en Suisse est basé sur le modèle des «trois piliers». Quel est le rôle principal du 2^e pilier?

- [A] Le deuxième pilier est principalement dédié à l'assurance invalidité en cas de maladie.
- [B] Le deuxième pilier vise à garantir une rente de vieillesse suffisante.
- [C] Le deuxième pilier concerne l'épargne individuelle en vue de la retraite.
- [D] Le deuxième pilier couvre les dépenses de santé.

10. Qu'est-ce que l'assurance mixte en Suisse?

- [A] Une assurance couvrant à la fois le décès et l'invalidité
- [B] Une assurance qui couvre les accidents de la route
- [C] Une assurance comprenant un capital en cas de décès et un capital en cas de vie
- [D] Une assurance contre les catastrophes naturelles

11. Qu'est-ce que l'amortissement indirect dans le contexte des hypothèques en Suisse?

- [A] Le remboursement progressif du capital emprunté à travers un compte de prévoyance 3a ou une police qui sert de garantie à l'établissement financier
- [B] L'apport initial versé par l'emprunteur lors de la souscription d'un prêt hypothécaire
- [C] Le taux d'intérêt appliqué sur un prêt hypothécaire
- [D] Les frais de dossier associés à la demande de prêt hypothécaire

12. Quelle est la principale différence entre l'amortissement direct et l'amortissement indirect dans les prêts hypothécaires en Suisse?

- [A] L'amortissement direct réduit le capital emprunté, tandis que l'amortissement indirect réduit les intérêts à payer.
- [B] L'amortissement direct est moins coûteux que l'amortissement indirect.
- [C] L'amortissement indirect est remboursé en une seule fois, tandis que l'amortissement direct est réparti sur plusieurs années.
- [D] L'amortissement indirect est basé sur la valeur actuelle de la propriété, tandis que l'amortissement direct est basé sur la valeur future.

13. Quel type d'investissement en Suisse est souvent utilisé pour réaliser des économies d'impôts, notamment dans le cadre de la prévoyance?

- [A] L'achat de voitures de luxe
- [B] L'investissement dans des biens immobiliers commerciaux
- [C] La souscription à une assurance vie liée à la prévoyance
- [D] Le placement de fonds dans un compte bancaire standard

14. Le système de prévoyance suisse repose sur trois piliers: l'AVS (1^{er} pilier), la prévoyance professionnelle (2^e pilier) et la prévoyance individuelle (3^e pilier).

Vrai ou Faux?

15. Qu'est-ce que le rachat dans le 2^e pilier de la prévoyance en Suisse?

- [A] Le rachat désigne le remboursement anticipé d'un prêt hypothécaire.
- [B] Le rachat permet de récupérer des années de cotisations en cas d'années manquantes
- [C] Le rachat est une forme d'assurance vie liée à la prévoyance.
- [D] Le rachat concerne la conversion de l'argent du 2^e pilier en une rente viagère.

16. Quel est l'objectif principal de l'épargne dans le cadre de la prévoyance en Suisse?

- [A] Financer des vacances luxueuses
- [B] Préparer des achats impulsifs
- [C] Constituer un capital pour la retraite
- [D] Payer des dépenses médicales imprévues

17. Qu'est-ce que l'incapacité de gains dans le contexte de la prévoyance en Suisse?

- [A] Une couverture d'assurance pour les vacances
- [B] L'absence temporaire du marché du travail
- [C] L'impossibilité de travailler et de gagner un revenu suite à une maladie ou un accident
- [D] Le droit de prendre une année sabbatique sans perte de revenu

18. Qu'est-ce que le «splitting» dans le système de prévoyance en Suisse?

- [A] La division des actifs d'un couple lors d'un divorce
- [B] Une méthode de répartition des cotisations entre les trois piliers de la prévoyance
- [C] Le partage des revenus du deuxième pilier entre les conjoints lors de la retraite
- [D] Une technique d'optimisation fiscale pour réduire les impôts sur le revenu

19. En cas de décès, les bénéficiaires d'une assurance-vie 3A ne sont pas soumis à l'impôt sur les successions.

Vrai ou Faux?

20. En Suisse, chaque canton peut avoir des règles et des avantages fiscaux spécifiques en matière de prévoyance.

Vrai ou Faux?

21. Si vous ne pouvez pas travailler à cause d'un accident, quel type de prévoyance pourrait vous aider à maintenir votre niveau de vie?

- [A] Prévoyance vieillesse
- [B] Prévoyance décès
- [C] Prévoyance incapacité de gain
- [D] Prévoyance vacances

22. L'assurance maladie est une assurance sociale.

Vrai ou Faux?

23. Pourquoi est-il essentiel de revoir son conseiller en prévoyance régulièrement?

- [A] Pour qu'il adapte ma prévoyance en fonction de l'inflation
- [B] Car ma situation familiale et/ou professionnelle a changé
- [C] Pour ses beaux yeux

24. La prévoyance est uniquement nécessaire pour les personnes ayant une famille à charge.

Vrai ou Faux?

25. Les lacunes de prévoyance augmentent en fonction des revenus.

Vrai ou Faux?

26. Un jeune entrepreneur n'a pas besoin de prévoyance avant que son entreprise ne devienne rentable.

Vrai ou Faux?

27. La prévoyance professionnelle est uniquement destinée aux employés et non aux entrepreneurs.

Vrai ou Faux?

28. La CCAP propose des prêts hypothécaires.

Vrai ou Faux?

Préserver les acquis et les connaissances est un gage essentiel pour l'avenir.

En permettant aux artistes de partager leurs compétences, nous favorisons une culture de l'apprentissage continu et de l'amélioration collective. Lorsque les artistes partagent leurs techniques, leurs astuces et leurs expériences, cela permet à d'autres de s'en inspirer, d'apprendre et de se développer. Cela contribue également à préserver et à enrichir les traditions artistiques, en évitant qu'elles ne se perdent avec le temps. Le partage des connaissances favorise également l'innovation et la créativité, en encourageant les collaborations et les échanges d'idées. Cela crée une communauté artistique dynamique et solidaire, prête à relever les défis futurs et à continuer d'évoluer.

Nicolas Sjöstedt, dessinateur, scénariste, cinéaste



L'Art du thé et de l'entrepreneuriat : rencontre avec une passionnée

Rencontre avec Suzanne Olving, heureuse propriétaire du magasin de thé «Aux Saveurs Royales» situé à la rue du Seyon. Assurée à la CCAP, elle nous parle de son parcours, de sa passion pour son métier et de l'importance des petits commerces pour notre région.

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je m'appelle Suzanne, j'ai 33 ans et j'habite à Neuchâtel depuis 23 ans. J'ai eu la chance de vivre dans plusieurs pays d'Europe avant de poser définitivement bagage dans mon pays natal qui est la Suisse. Je suis uneoureuse des animaux, de la nature et de la musique.

Quel est votre parcours ?

Petite, j'ai vécu et été scolarisée à Budapest, à Mulhouse, ainsi qu'à Lasne en Belgique, avant de revenir en Suisse à l'âge de 10 ans. Arrivée en juillet 2000 à Neuchâtel, j'ai poursuivi ma scolarité dans les divers établissements de la région. Après un diplôme de commerce et une maturité professionnelle commerciale au Lycée Jean-Piaget, j'ai travaillé comme employée de commerce dans un cabinet de courtage avant de rejoindre un bureau d'architecture durant deux ans. N'étant pas épanouie dans ces précédents emplois, en 2015, j'ai décidé de travailler dans un restaurant en qualité de serveuse pendant une année. Je suis ensuite retournée dans le monde de l'assurance jusqu'en 2021, année qui a marqué un grand tournant dans ma vie avec l'opportunité de réaliser le rêve d'avoir mon propre commerce en reprenant le magasin «Aux Saveurs Royales».

LE MAGASIN

Avez-vous toujours été une passionnée de thé ou est-ce grâce au magasin que vous avez appris à l'apprécier ?

Depuis que je suis enfant, j'ai pris l'habitude de boire du thé lors des repas grâce à mes parents. Nous ne partions jamais en randonnée sans un bon thermos de thé ! J'ai toujours aimé ce produit, mais n'en connaissais qu'une infime partie. C'est en reprenant la boutique que je suis vraiment entrée dans ce monde passionnant et merveilleux. Et chaque jour, j'en apprends davantage !

Comment décririez-vous l'état de l'entreprise au moment où vous en avez pris la direction ?

L'ancienne gérante a effectué un travail incroyable pour cette boutique qui est maintenant bien connue de la population neuchâteloise. Elle a su sélectionner des thés d'une qualité exceptionnelle grâce à des années de recherches minutieuses. Je n'ai rien à redire sur l'état de la boutique lorsque j'en ai repris les rênes, simplement un grand merci à cette dame !

Quels étaient les plus grands défis auxquels vous avez été confrontée en reprenant le magasin ?

Lors de ma scolarité à Neuchâtel, j'ai souvent été rabaisée par les professeurs qui sous-entendaient que, puisque j'étais en filière préprofessionnelle et que j'étais un pitre, je n'arriverais jamais à rien dans ma vie professionnelle. Inévitablement, lorsque j'ai repris cette boutique, j'ai douté de moi. Mais finalement, je me débrouille très bien et il y a de quoi être fière.



Comment décrieriez-vous la clientèle du magasin?

La clientèle est vraiment variée. Il y a de tout! Ce sont des personnes vraiment sympathiques et elles apprécient le fait que la boutique ait été reprise sans en changer ni l'esprit ni les produits. Chaque jour est différent quand on est commerçant. Chaque client est unique et chaque échange est un cadeau. Il y a une réelle fidélité et beaucoup de nouveaux clients viennent grâce au bouche-à-oreille. On discute facilement de tout et de rien, peu importe l'âge ou la classe sociale. Pour moi, chaque personne qui franchit le pas de la porte fait partie de l'histoire de ce magasin.

Combien comptez-vous d'employés?

Nous sommes actuellement deux à y travailler: ma maman qui est retraitée et moi-même. Gérer ce commerce à deux, c'est beaucoup plus agréable, surtout en famille! Et c'est toujours sympa d'avoir les conseils d'autrui.

VISION ET CHANGEMENTS

Quels ont été les changements majeurs que vous avez apportés à la structure ou à la gestion de l'entreprise depuis votre arrivée?

Actuellement, il n'y a pas eu de changements majeurs dans le magasin. J'ai un peu épuré la décoration et retiré du mobilier qui, selon moi, était de trop. A l'avenir, j'aimerais beaucoup créer une identité visuelle à l'image du magasin à travers mon regard, puisqu'aujourd'hui, il n'y en a pas.

Quelle est votre recette pour résister à la concurrence de la grande distribution?

Rester à taille humaine me semble important. Continuer de prendre le temps de conseiller, offrir un service impeccable, toujours avoir un contact humain et sincère, et surtout, un produit d'excellente qualité. Je crois que je n'ai pas peur de la grande distribution. Actuellement, les gens en ont marre de ces grosses enseignes qui se font un maximum de bénéfices sur le dos de petits producteurs et qui manquent de contact humain et d'authenticité.

L'AVENIR, L'INNOVATION ET LA DURABILITÉ

Comment voyez-vous l'avenir de votre magasin?

Durant les prochaines années, je souhaiterais mettre en place des ateliers de dégustation qui auraient lieu ponctuellement au magasin. Bien que je sois assez contre le commerce en ligne d'autant plus pour ce qui touche aux produits «alimentaires», je pense que la création d'un e-shop fera partie de mes projets d'avenir. Et pourquoi pas proposer quelques pâtisseries à base de thé vert matcha? J'ai également pensé à proposer du thé chaud ou froid à l'emporter, mais cela générerait beaucoup de déchets puisque la vaisselle à usage unique se retrouve vite à la poubelle une fois le produit consommé.

Permettez-vous à votre clientèle d'amener ses propres contenants?

Au magasin, chaque contenant est le bienvenu. Très souvent, les clients viennent avec leurs propres boîtes ou leurs sachets vides afin que je les remplisse à nouveau. Certains possèdent encore les cornets qui datent de l'ancien magasin qui se trouvait autrefois à la rue Fleury. Dans l'assortiment d'accessoires, les clients ont la possibilité d'acheter toutes sortes de boîtes à thé. D'autant plus que le thé se conserve bien mieux dans une boîte que dans un sachet jetable.

Le réchauffement climatique a-t-il déjà des répercussions sur le marché du thé?

Bien évidemment, mais il n'y a pas que le changement climatique qui affecte le marché. La crise sanitaire a beaucoup ralenti la production, que ce soit pour le thé ou la vaisselle japonaise. La guerre en Ukraine a aussi son incidence. Par conséquent, les prix ont passablement augmenté. Les délais de livraison sont parfois plus longs et certains produits deviennent difficiles à commander.

MOTIVATION PERSONNELLE

Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans votre rôle actuel?

Le contact avec la clientèle et le fait d'être ma propre patronne ainsi que de faire partie des actrices et acteurs de la vie locale! En ayant découvert le monde du thé, j'y ai trouvé une réelle passion.

LE LIEN AVEC LA CCAP

Pour une entrepreneure, quels sont les enjeux en matière de prévoyance et d'assurances?

Il faut penser à sa retraite et couvrir les risques et/ou les lacunes afin de se sentir en sécurité et épargner suffisamment. Il faut trouver des tarifs concurrentiels, car chaque dépense compte, mais le plus important est d'être correctement couvert.

Qu'est-ce qui a motivé le choix de venir à la CCAP?

J'ai travaillé durant plusieurs années dans un cabinet de courtage en assurances, donc je connaissais plus ou moins les produits en matière de prévoyance privée. Nous travaillions beaucoup avec la CCAP et j'ai choisi cette institution qui est neuchâteloise et qui, selon moi, est une entreprise sérieuse et fiable, qui le démontre au travers de ses taux techniques garantis.

La déclaration «Œuvrer pour l'avenir» qu'est-ce que cela évoque pour vous?

Laisser encore le choix de consommer dans un commerce local. Il est très important que Neuchâtel garde ses petits commerces indépendants et spécialisés qui proposent des produits de qualité et qui réinjectent dans l'économie locale contrairement à la grande distribution. Il faut se serrer les coudes et jouer le jeu pour que notre beau centre-ville continue de vivre et d'attirer du monde.

ET SINON...

Votre événement préféré à Neuchâtel?

Festi'neuch, pour son ambiance et la beauté du cadre!

Votre lieu préféré dans le canton?

Clairement la forêt! C'est un endroit dans lequel j'aime aller me ressourcer et où je me sens en sécurité. Nous avons tellement de chance d'être entourés par la nature et de pouvoir y accéder si facilement.

Une spécialité neuchâteloise coup de cœur?

Le gâteau aux noisettes de la confiserie Zurcher à Colombier.

RÉDACTION: LEILA ROELLI | PORTRAIT: ROMAIN DO



Notre moteur est d'évoluer en symbiose avec notre environnement

L'entreprise informatique VNV défend un entrepreneuriat humaniste tourné vers l'avenir. Rencontre avec ses deux fondateurs, Fabien et Mikaël Zennaro.

L'entreprise informatique chaux-de-fonnière VNV est cliente de la CCAP depuis ses débuts. «C'était une évidence de nous affilier à cette institution neuchâteloise dont nous partageons les valeurs», confie Mikaël Zennaro, co-directeur. En 2001, ce dernier a fondé VNV (acronyme de «Viens Nous Voir») avec son frère jumeau Fabien alors que tous deux étaient encore étudiants en informatique; à l'Université de Neuchâtel pour le premier et à l'EPFL pour le second. Les deux frères militent pour un entrepreneuriat engagé.

L'humain au centre

«Il existe plusieurs visions de l'entrepreneuriat», explique Fabien Zennaro: «la vision classique, où une entreprise fait entrer des actionnaires dans son capital avant de devoir augmenter son chiffre d'affaires au maximum pour assurer un retour sur investissement. Et la nôtre, qui est restée familiale et indépendante.»

VNV – qui compte aujourd'hui une soixantaine de collaborateurs et qui continue de croître – est en effet restée entièrement aux mains de ses fondateurs. «Cela nous permet de mettre l'humain au centre de notre activité tout en nous engageant pour notre région», continue-t-il. «Notre moteur est avant tout d'évoluer en symbiose avec notre environnement plutôt que de réfléchir <chiffre d'affaires> et ajouter à tout prix des zéros à notre bénéfice de fin d'année.»

Une vision audacieuse qui porte ses fruits

Les valeurs défendues par les frères Zennaro se matérialisent de manière holistique dans chacun des aspects de leur activité: de leur vision du management centrée sur leurs collaborateurs, aux questions de durabilité et de diversité en passant par leur soutien pour la culture. «Notre objectif a toujours été de donner du sens à notre activité», souligne Fabien.

«Notre entreprise soufflera bientôt ses 23 bougies et nous avons pris le temps de la construire petit à petit, en consolidant chaque étape», relève-t-il. «Nous avons aujourd'hui la liberté et la chance de faire les choses en toute âme et conscience en continuant à la faire fonctionner.» Concrètement, 10 % du chiffre d'affaires de VNV est réinvesti dans la culture régionale au travers de sponsoring et soutien de clubs sportifs et manifestations musicales ou encore cinématographiques du canton de Neuchâtel. «Nous nous engageons pour une empreinte écologique la plus basse possible», explique Mikaël. Le toit du bâtiment qui héberge VNV est recouvert par des panneaux photovoltaïques, le reste de la consommation électrique de notre centre de données (voir ci-dessous) est couvert par de l'énergie renouvelable locale. «Notre vision de l'écologie est pragmatique et pleine de bon sens», note-t-il. «Nous avons été capables de démontrer qu'il était possible de produire de manière 100 % locale, en réduisant au maximum notre empreinte carbone tout en maintenant des prix compétitifs.»



La formation est également importante pour eux: «Dans notre domaine, nous sommes une des entreprises qui forme le plus d'apprentis dans le canton», se réjouit-il. Aussi connus pour être passionnés de (hard) rock, Fabien et Mikaël ont d'ailleurs créé leur propre festival au Locle en 2006, le Rock Altitude Festival, qui a tiré sa révérence cette année après 17 ans d'existence.

Un Datacenter parmi les plus écologiques

En plus du large panel de services et de solutions informatiques proposé par VNV, les deux entrepreneurs ont lancé un datacenter en 2019. Son nom? High DC. Implanté à La Chaux-de-Fonds, à une altitude dépassant les 1000 mètres, ce centre est l'un des précurseurs en Suisse de la méthode de refroidissement dite de *Free Cooling*. Cette technique tire parti de la température extérieure pour refroidir l'intérieur d'un bâtiment. Équipé d'une centrale électrique solaire pour garantir l'alimentation des équipements additionnels, High DC est connecté aux réseaux de fibres optiques. «Notre datacenter, parmi les plus écologiques d'Europe, permet désormais aux petites et moyennes entreprises de la région de bénéficier à la fois de la sécurité et de la proximité pour leurs données.»

Un engagement sans faille

Hyper dynamiques, les deux quadragénaires ne comptent évidemment pas s'arrêter en si bon chemin. Ils sont partenaires du Datacenter WIFX à Yverdon et ont comme objectif d'en développer d'autres en Suisse romande. À cela s'ajoutent divers projets – notamment autour de l'Abeille, la monnaie locale de La Chaux-de-Fonds – visant à renforcer leur ancrage régional.

Un ancrage et un engagement sans faille qui, on l'aura compris, font partie intégrante de leur ADN. «Plus jeunes, nous avons eu la chance de vivre des années incroyables faites de manifestations mémorables qui n'existent malheureusement plus. Nous voulons que les générations futures aient la possibilité de faire des expériences similaires. Et si nous ne prenons pas soin de la région et de l'environnement, qui va le faire?», interrogent-ils. «Il est aujourd'hui hérétique de croire qu'on peut laisser les questions écologiques et de durabilité de côté. En tant qu'entreprise, nous avons les moyens et le pouvoir de faire bouger les choses et c'est notre devoir de le faire.»

RÉDACTION : LEILA UEBERSCHLAG | PORTRAITS : ROMAIN DO



Un patrimoine bâti à travers tout le canton

Investir son argent dans la pierre, c'est un principe retenu par les plus précautionneux épargnants. Et c'est également la philosophie de la CCAP. Une partie des investissements de notre compagnie sont en effet placés dans un important parc immobilier. C'est notamment depuis le début des années 2000 que cette stratégie a été lancée. «Il s'agit de placements durables, qui ne connaissent pas de volatilité et dont le rendement est linéaire», précise Jean-Bernard Uldry, responsable immobilier et membre de la direction de la CCAP.

La CCAP possède aujourd'hui 34 immeubles disséminés un peu partout dans le canton de Neuchâtel, à une exception près: un groupe d'immeubles bâti à Grandson (VD). Au total, ces divers bâtiments d'habitation proposent en location 918 logements et 39 surfaces commerciales. On ne compte pas dans cet inventaire les divers garages et places de parc en sus. Ce patrimoine entre au bilan de la CCAP pour 232 millions de francs.

Le parc immobilier CCAP est géré avec un grand souci de durabilité, et ceci à plusieurs niveaux. «Nous favorisons la rénovation et l'assainissement énergétique des bâtiments, notamment par

l'isolation des façades ou le changement des fenêtres. Là où nous le pouvons, nous changeons les installations de chauffage par des pompes à chaleur et posons des panneaux solaires en toiture», explique Jean-Bernard Uldry. À ce jour en effet, ce sont plus de 2700 m² de panneaux photovoltaïques qui ont été installés sur la toiture de 19 bâtiments d'habitation appartenant à la CCAP. Ces panneaux solaires produisent annuellement 400000 kWh, de quoi assurer en continu la consommation électrique de 158 ménages.

Mais dans sa manière de veiller sur son patrimoine, la CCAP entend également faire preuve d'équité sociale en proposant des logements à loyers raisonnables et adaptés à la population neuchâteloise. «Nous voulons également qu'ils soient le plus accessibles possible aux personnes à mobilité réduite». Enfin, d'un point de vue économique, «nous voulons que nos investissements soient durables. Nous achetons pour garder, et pas pour spéculer»

Retrouvez dans les pages suivantes quelques exemples d'immeubles remarquables qui appartiennent à la CCAP en ville de Neuchâtel.

RÉDACTION & PHOTOGRAPHIES : PATRICK DI LENARDO



PIERRE-À-MAZEL 50 À 56

Bâti dans les années 1950, ce groupe d'immeubles se distingue par sa forme en arc-de-cercle, qui suit exactement la courbe de la route cantonale passant au nord. Spacieux pour l'époque, les logements gardent aujourd'hui tout leur attrait, disposant de balcons au sud avec vue sur le lac. Ce complexe de 60 logements et aux façades ocre a été le premier de la CCAP à être équipé de panneaux photovoltaïques, en l'occurrence un peu plus de 600 mètres carrés.



RUE DU MUSÉE 3

Ce bâtiment est connu en ville de Neuchâtel pour accueillir entièrement et depuis plusieurs années l'Ecole Club Migros. Il avait toutefois longtemps abrité les locaux administratifs de La Neuchâteloise Assurance, avant que cette compagnie n'investisse de nouveaux murs à la Rue de Monruz. Ce vénérable bâtiment avait été racheté à la BNS par la CCAP en 2000, tout comme le bâtiment voisin, qui avait ensuite été revendu à la Banque Bonhôte qui y a toujours son siège. Le bâtiment dispose d'une belle terrasse au rez de chaussée et profite d'une incroyable vue sur le lac et sur le quai Osterwald.



RUE DE LA BALANCE 4

L'actuel siège de la CCAP avait été érigé dans les années 1960 pour devenir le siège de la police cantonale. On peut encore distinguer quelques vestiges de cette utilisation policière à certains endroits de l'intérieur du bâtiment: porte blindées, barreaux aux fenêtres des anciennes cellules, plaque tournante pour véhicules dans le parking souterrain, par exemple. Au tournant des années 1990, quand la police a investi ses nouveaux locaux de Vauseyon, l'immeuble a successivement été occupé par deux marques horlogères avant d'être racheté en 2013 par la CCAP qui y installait ses locaux dès l'année suivante.



RUE DU MAIL 57

Rachetée en 2017 par la CCAP, l'ancienne usine Leschot est située dans le quartier du Mail à Neuchâtel. Ce bâtiment industriel a ensuite été transformé en résidence estudiantine. Ce sont ainsi 27 studios indépendants qui hébergent désormais des étudiants dans les divers étages qui comportent également des locaux communs, comme un réfectoire ou un petit fitness à l'intention des occupants. Cette résidence était bienvenue pour pallier au manque chronique de logements étudiants en ville. Quant au rez-de-chaussée, il est occupé par une structure d'accueil parascolaire.

Forces vives de la CCAP : deux parcours, une mission

Özlem Raminhos

Brillante juriste et maman de deux filles, Özlem Raminhos a grandi à Neuchâtel et y a toujours vécu. Au bénéfice d'un parcours remarquable dans la prévoyance, c'est au printemps dernier qu'elle intègre la CCAP en tant que Responsable Vie Collective. Dernière arrivée dans l'entreprise, elle nous partage sa vision de la profession et de l'engagement de la CCAP.

Quel est votre parcours ?

ÖR Licenciée en droit de la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, j'ai découvert la prévoyance professionnelle durant mes études déjà. D'abord assistante juridique, puis juriste spécialisée en prévoyance professionnelle, je suis devenue responsable d'équipe de gestion spécialisée dans l'invalidité, puis des prestations. Depuis mars 2023, je suis « Responsable de la Vie Collective » auprès de la CCAP.

Concrètement, en quoi consiste votre poste au quotidien ?

ÖR Mon rôle est de superviser l'équipe qui traite de toutes les activités du 2^e pilier de la CCAP Fondation de prévoyance et la gestion des polices de libre passage. J'interviens également dans le développement de nos processus, nos outils de gestion, ainsi que dans l'évolution de nos dispositions à la jurisprudence ou législative.

Qu'est-ce qui a motivé votre choix d'intégrer la CCAP ?

ÖR Je connais la CCAP en tant qu'actrice importante de la prévoyance professionnelle dans la région depuis longtemps. Ce qui m'a particulièrement motivée, ce sont les valeurs que défend la CCAP, son activité essentiellement régionale, mais aussi la diversité des solutions de prévoyance proposées.

Jean-Bernard Uldry

Enfant du pays, amoureux de sa région et habitant du Val-de-Ruz depuis 35 ans, Jean-Bernard Uldry est le collaborateur qui compte le plus d'années au service de la CCAP. En 2024, il fêtera 40 ans d'ancienneté. Une longévité qui s'explique par la passion qu'il nourrit pour son travail.

Quel est votre parcours professionnel ?

JBU J'ai suivi ma scolarité à Peseux, puis me suis tourné vers une formation bancaire à la SBS, à Neuchâtel et à Lucerne.

Quand êtes-vous arrivé à la CCAP et quel poste occupez-vous ?

JBU C'est en 1984 que j'ai intégré la CCAP, en qualité de responsable de la comptabilité.

Au vu de ma formation bancaire, je me suis occupé des placements des valeurs mobilières, ainsi que des placements hypothécaires et immobiliers. Depuis 2023, je m'occupe uniquement du patrimoine immobilier, pour les achats, la gestion technique, et les rénovations de nos immeubles.

Quel est le secret de votre longévité au sein de la CCAP ?

JBU Ma longévité s'explique par mon travail, c'est une passion. Et que je m'identifie à l'entreprise.

D'après vous, qu'est-ce qui distingue la CCAP des autres assurances ?

JBU La taille de notre entreprise, au milieu des mammoths de la prévoyance. Notre proximité avec la clientèle neuchâteloise est fortement appréciée.



Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans votre poste actuel?

ÖR J'apprécie particulièrement de pouvoir soutenir l'équipe en privilégiant le partage des connaissances. La prévoyance est un domaine relativement complexe, mais qui a l'avantage de toucher à d'autres domaines juridiques et d'autres assurances sociales notamment.

D'après vous, qu'est-ce qui distingue la CCAP des autres assurances?

ÖR La CCAP a l'avantage d'offrir des solutions qui peuvent correspondre aux besoins des employeurs de grandes, moyennes et petites entreprises. Elle œuvre en tant qu'institution de prévoyance et d'institution de libre passage pour les assurés, propose du 3^e pilier également, sans oublier les prêts hypothécaires. C'est une palette très intéressante.

Si vous ne deviez n'en citer qu'un, quel est l'atout majeur de la CCAP pour ses assurés?

ÖR La fiabilité. La CCAP a une très longue expérience des solutions de prévoyance et connaît bien les enjeux des entreprises locales pour les accompagner.

Comment voyez-vous l'avenir de votre profession et quels sont les grands défis auxquels elle devra faire face?

ÖR Comme toute profession, la CCAP doit satisfaire aux exigences techniques et juridiques. La profession évolue et la concurrence fait que nous continuons à nous démarquer par nos solutions. Nous sommes prêts pour l'introduction du nouvel âge de référence pour les femmes et suivons de près l'évolution des changements législatifs, comme la Réforme LPP, afin de continuer à offrir des prestations adéquates malgré les exigences des marchés financiers et l'évolution générationnelle. Je dirais donc, que notre profession a un avenir certain.

Si vous ne deviez n'en citer qu'un, quel est l'atout majeur de la CCAP pour ses assurés?

JBU La proximité... et toujours les mêmes interlocuteurs pour notre clientèle.

Comment a évolué votre profession ces dernières années et quels ont été les grands défis auxquels elle a dû faire face?

JBU La diversification dans les placements. Jusqu'en l'an 2000, on faisait des placements essentiellement dans les obligations suisses et étrangères. Ensuite, les véhicules de placement ont pris beaucoup d'importance pour les actions, ainsi que d'autres véhicules de placement.

La déclaration «œuvrer pour l'avenir» qu'est-ce que cela évoque pour vous?

JBU Œuvrer pour l'avenir, c'est consolider et garantir les prestations à notre clientèle.

D'après vous, comment la CCAP s'inscrit-elle dans la durabilité?

JBU Durabilité pour la CCAP, c'est l'ADN de notre institution.

Quel est votre événement préféré à Neuchâtel?

JBU Mon événement préféré à Neuchâtel, c'est le tour du Canton, qui permet à beaucoup de participants de faire des découvertes de notre région.

Quel est votre lieu préféré dans le canton de Neuchâtel?

JBU Le Pré-Louiset est un endroit magique, vous voyez aussi bien le Lac de Neuchâtel, Le Creux-du-Van, le Val-de-Ruz et les crêtes du Jura.

Une spécialité neuchâteloise coup de cœur?

JBU Appréciant le chocolat, j'ai toujours gardé un bon souvenir de La Suchard. De manière générale, les chocolatiers de Neuchâtel font d'excellents produits.

La déclaration «œuvrer pour l'avenir» qu'est-ce que cela évoque pour vous?

ÖR Œuvrer pour l'avenir, pour moi, évoque l'engagement que nous devons avoir pour assurer les meilleures dispositions pour les futures générations. Cela veut dire agir et travailler de manière responsable pour que nos engagements d'aujourd'hui aient un sens et une valeur dans le temps.

D'après vous, comment la CCAP s'inscrit-elle dans la durabilité?

ÖR La CCAP veille, dans le cadre de ses placements au bon choix des véhicules de placements, mais pas seulement. Sensible à ces critères, la CCAP soutient les projets qui s'inscrivent dans la durabilité et qui influencent la collectivité. Elle a même lancé un Prix CCAP pour marquer son engagement.

Votre événement préféré à Neuchâtel?

ÖR Le Buskers Festival qui me permet de voyager un peu avec des artistes de tous horizons.

Quel est votre lieu préféré dans le canton de Neuchâtel?

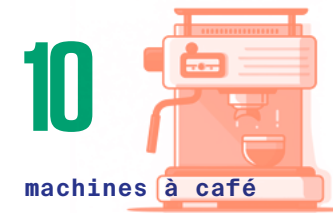
ÖR J'apprécie particulièrement la Place des Halles, ce lieu historique.

Une spécialité neuchâteloise coup de cœur?

ÖR Les petits gâteaux de la maison Wodey Suchard à la Rue du Seyon.

RÉDACTION: LEILA ROELLI | PORTRAIT: ROMAIN DO

La CCAP en chiffres...



La CCAP au fil du temps



1898

Fondation le 29 mars de cette année de La Caisse Cantonale d'Assurance Populaire avec pour but de favoriser la prévoyance, relever la dignité humaine menacée par la misère et donner à ceux qui recourent à elle ce sentiment de sécurité qui stimule les énergies

1899

La Caisse débute formellement ses activités en février

1906

La CCAP élargit son champ d'activités et couvre désormais la totalité des prestations assurées par des compagnies privées similaires.

De juillet à décembre de cette année: La CCAP doit couvrir 86 décès dus à la grippe espagnole, contre une moyenne de deux décès annuels suite à une grippe.

1923

Lorsqu'elle fête ses 25 ans, la Caisse assure plus d'un habitant sur quatre du canton de Neuchâtel.

1948

Introduction de l'AVS. La République et canton de Neuchâtel fête son centenaire par diverses manifestations, dont une grande exposition, à laquelle la CCAP participe en animant un jardin d'enfants. C'est aussi le cinquantenaire de l'institution, fêté par un grand repas le 9 décembre. La CCAP édite une plaquette. En outre, elle lance une assurance-scolaire, un système de carnet d'épargne réservé aux écoliers.

1949

Révision totale de la loi sur la CCAP.

1985

Entrée en vigueur de la loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

2002

La compagnie est certifiée ISO 9001.

2010

Refonte complète de la loi pour se mettre en conformité avec l'évolution de la législation sur les assurances sociales. Cette nouvelle mouture simplifie l'organisation stratégique de l'institution. Ainsi, le comité d'assurés de district disparaît au profit d'une unique assemblée générale. Le nombre des membres du Conseil d'administration est ramené de 11 à 7.

2013

Départ à la retraite du directeur M. Raymond Chuat, après 27 années d'activités.

Prise de fonction du nouveau directeur M. Dimitri Kroemer.

Rachat du bâtiment à la Rue de la Balance 4. L'ancienne caserne de la police cantonale avait auparavant accueilli deux marques horlogères. Le déménagement depuis la Rue du Môle 3 a lieu en juin 2014.

2016

La CCAP change de visage. Cela commence notamment par le logo, suivi d'une toute nouvelle identité visuelle et charte graphique.

2017

Mise en œuvre de la politique d'investissements responsables.

2018

Création de CCAP Fondation de prévoyance.

Création de logements pour étudiants à l'Av. du Mail 57 à Neuchâtel.

2020

Adoption d'une stratégie climatique.

RÉDACTION: PATRICK DE LENARDO

Soutenir les projets qui dessinent l'avenir du Canton de Neuchâtel

Retour sur l'aventure de la première édition du Prix CCAP du Projet d'Avenir.



Transformer le modèle textile, en priorisant la réparation, l'upcycling et la revalorisation, c'est la vision de La Reblisserie. Cet atelier textile circulaire de Neuchâtel, avec sa démarche éco-responsable et ses solutions durables, est le lauréat du Prix CCAP du Projet d'Avenir 2023, remis pour la première fois le 9 novembre dernier à Neuchâtel.

PHOTO: PATRICK DE LENARDO



Ce qui a particulièrement séduit les jurés dans ce projet, c'est qu'il s'inscrit dans une démarche pragmatique, originale et durable pour lutter concrètement contre la pollution liée aux déchets textiles. Le projet a le potentiel de faire des émules un peu partout en suisse et ailleurs, dans le même esprit que d'autres initiatives existantes du type des FabLab ou encore des repair'cafés. La démarche de la Reblisserie illustre bien une nouvelle forme d'entrepreneuriat responsable, durable et collaboratif et est représentative d'initiatives locales œuvrant pour l'avenir. Le projet lauréat ainsi que les autres finalistes sont à découvrir en détail dans les pages suivantes.

Un prix biennal de 20'000fr.

À l'occasion du coup d'envoi de son 125^e anniversaire, en mars dernier, la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire (CCAP) annonçait le lancement d'un prix de 20'000.- francs destiné à distinguer et soutenir un projet d'avenir neuchâtelois. Axée sur la durabilité et la responsabilité sociale, cette initiative biennale marque un nouveau tournant dans l'engagement de l'entreprise envers la collectivité neuchâteloise, en mettant en lumière et en aidant concrètement des projets prometteurs ancrés dans notre région.

Au lancement du concours, les candidats étaient invités à soumettre des projets axés autour de six thématiques majeures: Écologie, Patrimoine, Économie de proximité, Égalité des chances, Intégration et Entraide. Ces domaines reflètent non seulement les préoccupations contempo-

raines de la région, mais ils incarnent également les aspirations pour un avenir plus équitable et durable. Le succès de cette première édition était au rendez-vous avec 35 dossiers parvenus à la CCAP. Tous se distinguaient par leur qualité, leur rigueur et leur vision.

Figures emblématiques

Suite à une première évaluation, cinq projets finalistes ont été sélectionnés pour être présentés devant un jury composé de six figures emblématiques neuchâteloises du monde socio-économique:

- M^{me} Nicole Angelrath, étio-pathe et ancienne championne du monde de snowboard,
- M^{me} Patricia Da Costa, économiste et membre du Comité de l'association Capacité des métiers,
- M. Jean-Nat Karakash, ingénieur, administrateur et ancien Conseiller d'État neuchâtelois,
- M^{me} Caroline Plachta, entrepreneure et membre du Conseil d'administration de la CCAP,
- M. Stefano Ponta, entrepreneur et également membre du Conseil d'administration de la CCAP,
- M. Georges-André Rollier, administrateur, courtier en assurances spécialisé dans les entreprises.

La présidence du jury était assurée par M. Stefano Ponta.

Le processus d'évaluation a été structuré en deux étapes cruciales: une notation individuelle par chaque membre du jury basée sur une série de critères précis, suivie d'un audit approfondi et d'entretiens avec les porteurs de projets. Les critères retenus – tels que la pertinence du projet, son caractère novateur, sa faisabilité, ou encore la compétence du porteur de projet – traduisent l'importance accordée à l'impact et à la solidité des initiatives présentées.

Parce que chaque projet finaliste avait sa propre valeur et méritait d'être célébré, la CCAP a tenu à récompenser chacun des quatre finalistes non-lauréats avec un don de 1000 francs. Une manière de saluer leur engagement et de contribuer, même modestement, à la réalisation de leur vision. Chacun d'entre eux apporte une pierre à l'édifice d'un Neuchâtel plus résilient et tourné vers l'avenir. Nous vous invitons donc à découvrir en détail ces projets, qui, nous en sommes sûrs, marqueront l'avenir de notre région.

RÉDACTION: LEILA UEBERSCHLAG & PATRICK DI LENARDO

PORTRAITS: ROMAIN DO



Là'Proches

Là'Proches pour que les personnes âgées ne soient plus seules

Une fois arrivé à un âge avancé, chacun peut bénéficier de diverses aides pour continuer à vivre à domicile. Et si l'on est malade, les assurances prennent en charge nombre de soins. Mais que faire contre la solitude? «Souffrir d'isolement ou de solitude, ce n'est pas une maladie. Mais c'est quand même une souffrance», explique Sandrine Glauser.

Infirmière en psychiatrie, Sandrine Glauser a également travaillé dans les soins à domicile. Et c'est dans cette fonction qu'elle a identifié ce besoin en compagnie des gens qu'elle visitait régulièrement. Elle a donc monté au Val-de-Ruz l'Association Là'Proches, qui propose un accompagnement personnalisé pour des personnes âgées. Ceci au travers de visites à domicile, selon un horaire adapté, pour proposer une présence, une écoute ou des activités selon les goûts et les envies. Des visites qui favorisent le bien-être de la personne, préservent un lien social privilégié et des échanges de qualité et respectueux de chacun, par des personnes qui ne sont pas issues des domaines la santé et du social, qui ont des compétences humaines mises au service de l'autre. «Ces accompagnants ne sont en effet pas des soignants», précise Sandrine Glauser.

Là'Proches a débuté son activité en mars 2023, avec une première cliente. Une deuxième personne bénéficie aujourd'hui des prestations. Une dizaine d'autres personnes ont déjà contacté LPA pour y travailler; elles sont réparties sur le Val-de-Ruz, Cortaillod, Neuchâtel. À noter que deux d'entre elles sont actuellement en formation d'accompagnateur de psychiatrie de l'âge avancé (FAP), une formation Croix-Rouge pour mieux comprendre ce que vivent les personnes malades et acquérir des outils pour répondre à leurs besoins spécifiques.

«Cela n'existe pas sous cette forme, avec la possibilité d'avoir un service 365 jours par an», souligne encore Sandrine Glauser. Mais ne pourrait-on pas y parvenir également par le bénévolat? «Les bénévoles sont souvent des personnes retraitées, et le recrutement est insuffisant. Là, le fait que la prestation soit payée lui donne une certaine valeur à plusieurs niveaux, tant autant du patient et de ses proches que du côté de la personne qui s'engage. Le fait de se baser sur les compétences, en faisant payer la prestation, appuie sur une relation normalisée, sans déséquilibre entre celui qui donne et celui qui reçoit. On vise un gagnant-gagnant».

Un adjectif pour décrire votre projet? Humain.



La Rebletzerie

«Rien ne se perd, tout se rebletze»

La réparation pour réduire l'impact du textile sur l'environnement et le climat: telle est la mission de La Rebletzerie, un atelier textile circulaire basé à Neuchâtel. Sa spécialité? La réparation de jeans, de vêtements techniques et de bagageries textiles, mais également la confection de sacoches de vélo à partir de voiles de bateaux et de parapentes.

«Il y a quelques années, nous avons décidé d'arrêter de prendre l'avion. Nous aurions pu rester simplement à la maison, mais nous sommes partis à l'aventure à vélo après avoir cousu nos propres sacoches», expliquent Joana Simond et Julien Gurtner. «Quelques centaines de kilomètres plus tard, nous étions de retour, convaincus de deux choses: nous pouvions voyager et consommer autrement.» De retour, ils lancent alors la Rebletzerie en décembre en 2021.

Ingénieur développement dans l'horlogerie pour la première et designer horloger pour le second, les deux fondateurs de La Rebletzerie souhaitent aujourd'hui mettre leurs compétences au service de leur mission. «Notre objectif est de promouvoir et de démocratiser la réparation, en la rendant attractive et accessible au plus grand nombre», soulignent-ils. Ils remettent en cause le modèle

textile industriel qui est basé sur la production et le renouvellement (acheter, utiliser et jeter), plutôt que sur les services de revalorisation et de réparation (récupérer, refabriquer et réparer).

«Si le secteur du réemploi de textiles se développe, celui de la réparation peine encore à convaincre. C'est là que nous voyons du potentiel et nous pensons pouvoir avoir un réel impact», affirment-ils. «Avec des solutions de réparation esthétiques, simples et abordables, nous sommes convaincus de pouvoir changer les habitudes. Réparer permet de se réapproprier les objets et de les garder plus longtemps.»

Leurs objectifs dans les mois à venir sont de continuer à développer l'atelier, mais également de développer de nouvelles techniques de réparation. «Nous souhaitons démocratiser la réparation en lançant notamment des ateliers participatifs et proposant des solutions d'autoréparation clé en main», détaillent-ils. «Au niveau des techniques de réparation, nous allons avancer étape par étape, ou plutôt matière par matière. Pour le moment nous nous concentrons sur le jeans. Par la suite, nous souhaitons maîtriser d'autres matériaux, tels que la laine, le synthétique, le Gore-Tex ou encore les bâches en PVC.»

Un adjectif pour définir votre projet? Rebletzé!



Se comprendre ne tient qu'à CAA

Une méthode de communication simple et efficace pour que chacun ait sa voix!

Avoir de la difficulté, voire être incapable, de communiquer par la parole peut générer de grandes frustrations et souffrances chez l'individu qui veut s'exprimer, mais n'y parvient pas. Une solution existe néanmoins pour y remédier: la communication alternative et améliorée (CAA). La CAA regroupe différents systèmes de communication, des stratégies et des outils qui remplacent ou complètent la parole naturelle (tels que le soutien gestuel, différentes images ou encore des programmes informatiques de communication sur tablette).

Ainsi, une personne dépourvue de langage verbal, mais grâce à un outil technologique de communication, peut raconter sa journée, entrer en interaction avec les gens qui l'entourent et commander son pain à la boulangerie. Au restaurant, si le menu est traduit en pictogrammes, tout le monde peut être autonome pour faire son choix, aussi bien les enfants que les personnes en situation de handicap ou encore les personnes qui ne parlent pas français.

«Le handicap de communication et – surtout – les moyens pour améliorer cette situation sont peu – voire pas du tout – connus de la population. Notre projet a pour vocation de les faire connaître à un large public», explique Ghislaine Merlin,

éducatrice à la Fondation Les Perce-Neige. «Quand nous pensons adaptation de l'environnement à ce type de handicap», nous pensons braille pour les personnes non voyantes ou encore langage FALC (langage facile à lire et à comprendre) pour les personnes ayant de légères difficultés de compréhension. Malheureusement, cela exclut encore toutes les personnes ne sachant pas lire ou ayant des difficultés de compréhension du langage verbal», continue-t-elle. «Or, pour adapter l'environnement, il faut connaître les moyens à mettre en place.»

La première partie du projet «Se comprendre ne tient qu'à CAA» consiste en la réalisation de 31 courtes vidéos, qui seront diffusées chaque jour du mois d'octobre 2024 – mois international de la CAA – dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux. «Ces vidéos mettront en scène des personnalités neuchâteloises communiquant avec un moyen de CAA et seront réalisées par des personnes vivant avec un handicap et travaillant à l'atelier flexmedia de la Fondation Les Perce-Neige», contextualise Ghislaine Merlin. «Dans un deuxième temps, l'idée est de regrouper ces vidéos pour créer un long métrage, diffusé en 2025 dans les cinémas neuchâtelois, afin de continuer l'action de sensibilisation.»

Un adjectif pour décrire votre projet? Enthousiasmant!



L'association Tagada

L'association Tagada, pour que tout le monde puisse bénéficier d'un accompagnement par les chevaux

Approcher un cheval, lui parler, le toucher, partager un moment avec lui. Des actions simples, qui pourtant peuvent soigner, notamment des personnes en souffrance psychologique. L'accompagnement par les chevaux est une prestation connue à l'étranger, mais peu en Suisse. Elle a pourtant fait ses preuves.

Inédit dans le canton de Neuchâtel, ce service constitue une nouvelle offre destinée aux personnes vulnérables: enfants ou personnes âgées en priorité. «L'accompagnement procure un réel bienfait et permet une grande évolution comportementale sur les personnes fragilisées», explique Virginie Sigrist.

Active dans le monde équestre depuis plus de 25 ans, notamment après avoir dirigé un magasin d'articles d'équitation durant une quinzaine d'années, elle a décidé de prendre un nouveau tournant professionnel et s'est formée comme équicoach en Belgique, puis en neurosciences cognitives et neuropédagogie à Lausanne. Elle a ainsi fondé SVéquicoaching et en a désormais fait son unique activité.

Les séances pour les enfants se tiennent à Combes sur la commune du Landeron, où Virginie travaille déjà avec plusieurs chevaux, poneys et ânes, dans un environnement agricole en pleine nature. «Mais un jour, la maman d'une fillette qui venait régulièrement m'a dit, la mort dans l'âme, qu'elle ne pouvait plus lui payer ces séances qui pourtant lui faisaient beaucoup de bien».

C'est pourquoi Virginie Sigrist a créé l'Association Tagada. Son objectif est de permettre aux enfants dont les parents ou institutions ne peuvent pas assumer les frais des séances un accompagnement financier partiel ou complet durant la durée du traitement.

Mais encore, l'association entend développer ses activités en allant au contact de ses bénéficiaires, notamment les personnes âgées qui, comme les enfants, trouvent de grands bénéfices dans l'accompagnement par chevaux. La visite d'un cheval dans leur EMS leur donne l'occasion de sortir de leur quotidien et de leur routine. Elle permet de vivre une expérience hors du commun. Cela peut les amener à s'épanouir, se sentir considérés et favoriser leur bien-être.

Un adjectif pour définir votre projet? Bienveillant.



La Velo-Academy

La Velo-Academy, pour se remettre en selle sur la voie professionnelle

Le vélo, ça peut mener loin, notamment sur le chemin d'une carrière professionnelle. C'est l'intention du projet Velo-Academy lancé par PerspectivePlus, association à but non lucratif spécialisée dans l'intégration professionnelle et qui accompagne des jeunes qui ont des difficultés à intégrer le monde du travail. En collaboration avec le magasin CyclePROF Lüthi à Saint-Blaise, elle a ouvert une Velo-Academy, un atelier intégré au magasin qui accueille des jeunes et les forme aux rudiments de la mécanique sur deux-roues.

Ce projet pilote a démarré en 2022 et déjà plusieurs jeunes ont réalisé des stages d'orientation avec une certification à la clé d'assistant-mécanicien sur vélo. Le projet s'adresse à des jeunes du canton de Neuchâtel et leur offre une transition entre l'école et le monde professionnel, permettant également de construire un projet professionnel, acquérir de l'expérience pratique et, pourquoi pas, décrocher ensuite un contrat d'apprentissage. «Dès que l'organisation faitière 2roues Suisse aura finalisé les plans de formation, nous allons pouvoir offrir nous-même la possibilité de réaliser une formation AFP de deux ans», explique Thierry Zimmermann, responsable du projet et directeur de PerspectivePlus.

Les jeunes sont soutenus par PerspectivePlus et CyclePROF prend en charge les tâches entrepreneuriales et la formation professionnelle. Le travail effectué sert directement à l'exploitation du magasin. Le projet ne bénéficie d'aucun subventionnement étatique. Pour l'heure, PerspectivePlus s'est occupé du financement de départ, soit environ 45 000 francs et assure, avec CyclePROF, la couverture des frais opérationnels.

Le marché des cycles étant en plein essor, des places d'assistants-mécaniciens en cycles sont offertes par de nombreux magasins de vélos. Selon Veloplus, l'un des leaders en Suisse dans le domaine du vélo, le manque de main-d'œuvre est généralisé. En parallèle, PerspectivePlus fait remarquer que le taux de chômage des jeunes est 1,7 x plus élevé que celui des adultes (chiffre OFS 2022) et que 37 % des jeunes inscrits au chômage dans le canton de Neuchâtel n'ont pas de formation. La mission de PerspectivePlus dans ses divers projets est de révéler et déployer le potentiel des jeunes pour les accompagner vers un avenir professionnel.

Le projet pilote lancé à Saint-Blaise pourrait être étendu à d'autres magasins ou ateliers existants.

Un adjectif pour décrire votre projet? Innovant.

La CCAP sous l'œil de la pub

La publicité a toujours eu pour vocation d'attirer notre attention, de susciter des émotions en reflétant notre société, notre culture et ses évolutions. Au fil du temps, elle a su se réinventer, toujours au diapason des tendances du moment.

La relation de la CCAP avec la pub a, elle aussi, vécu de multiples transformations, avec en arrière-plan, la volonté de rester authentique et en phase avec son temps. L'anniversaire de ses 125 ans d'existence était donc l'occasion parfaite de jeter un coup d'œil dans le rétro avant de regarder vers l'avenir pour prendre un nouvel envol dans sa façon de communiquer. Petite rétrospective de la CCAP sous l'œil de la pub, de ses premiers pas à sa toute dernière campagne!

Faire le buzz à la mode d'autrefois

Retournons plus d'un siècle en arrière, à une époque où le «marketing viral» se faisait de vive voix. Les pros de l'époque, nos artisans et commerçants, étaient les champions du réseau local. Leur notoriété, ils la forgeaient à coup de produits de qualité et de sourires aux clients. Pas besoin de spots TV ou de panneaux d'affichage, un bon bouche-à-oreille valait tout l'or du monde. Et puis, il y avait les foires et les marchés, véritables scènes ouvertes où ces entrepreneurs du passé débattaient leurs nouveautés, tissaient des liens solides avec les clients et scellaient des amitiés. Plus tard, la presse écrite a fait sa grande entrée en scène pour devenir un levier incontournable en matière de publicité. La CCAP y a fait ses premiers pas.

De l'encre aux pixels: l'odyssée pub de la CCAP des années 30 aux années 90

Direction les années 1930: la CCAP commence à «faire du bruit» à coup de «réclames» dans les journaux locaux. Les slogans de l'époque, délicieusement désuets et qui nous font sourire aujourd'hui, collaient aux grandes vagues de changements de la société.

Dans le sillage de la Grande Dépression, la CCAP joue la carte de la confiance, promettant sécurité et sérénité dans un monde d'incertitudes. Vient ensuite le rebond des années 1950 et 1960, avec un vent d'optimisme et de croissance économique qui souffle sur les publicités d'assurance, promettant un avenir radieux. Là encore, la CCAP est en phase avec son époque.

Les années 1970, avec leur lot de révolutions sociales et politiques, ont vu les pubs se parer d'un visage plus humain, à l'écoute des besoins de chacun. Dans les années 1980, les milieux de l'assurance ont volontiers joué la carte de la stabilité et de la prudence, avec des messages aux tons sérieux qui prônaient la prévoyance. Puis sont arrivées les années 1990, apportant une touche de décontraction et un focus sur le client dans l'univers de la pub, dans le sillage de l'ère numérique naissante et des premiers pas d'Internet.



Enfin, à l'aube du deuxième millénaire, le marketing digital a fait son entrée avec panache, les sites web devenant plus interactifs et proposant une expérience sur-mesure.

La CCAP à l'ère numérique: un cap franchi avec brio au XXI^e siècle

Au tournant du XXI^e siècle, la CCAP a suivi le courant et bravé la vague numérique, hissant les voiles vers l'aventure digitale. 2018 marque son entrée sur la scène numérique avec un site web qui cartographie son identité, son histoire et ses offres. Parallèlement, une stratégie de communication digitale prend forme, visant à polir le blason de la CCAP, à valoriser son expertise et ses principes à travers des contenus en ligne percutants, relayés avec constance sur la toile et les médias sociaux.

Des chroniques numériques régulières ont mis en lumière la CCAP devant une audience grandissante, éclairant son savoir-faire, ses engagements sociétaux, et l'âme de ses équipes à travers



des portraits vivants. Cette initiative a remarquablement amplifié la présence en ligne de la CCAP, séduisant un cercle d'observateurs toujours plus étendu.

125 ans et pas une ride: la CCAP zoom sur l'avenir

A l'aube de ses 125 ans, la CCAP décide de poser un regard sur le chemin parcouru et d'ajuster le focus de sa communication. Parce que, avouons-le, dans notre ère dominée par l'imaginaire des réseaux sociaux, le challenge est de savoir rester vrai, tout en capturant l'essence de notre époque dans nos messages. Pari gagné pour la CCAP qui a fait le choix de l'audace, en jouant la carte de l'authenticité avec une touche de malice.



Elle sort donc le grand jeu avec des vidéos qui ne manquent pas de piquant et qui retracent les grandes étapes de la vie: premiers pas dans le monde pro, l'envol du nid familial, les joies de la prévoyance et le grand saut dans l'immobilier. Le but? Montrer que la CCAP est toujours là pour tenir la main (même virtuelle) de ses clients à chaque tournant important. Avec son accroche, «C'est simple, je vais tout t'expliquer», chaque vidéo fait un clin d'œil malicieux à la complexité des assurances, tout en rappelant que derrière chaque étape, un expert CCAP est prêt à démêler les fils pour mieux nous guider dans le grand manège de la vie.

Lancées sur les réseaux sociaux cet automne, ces vidéos sont les dernières nées de la stratégie digitale de la CCAP, donnant le ton d'une communication rafraîchissante et confirmant la mission de la CCAP: éclairer les petits tracas de la vie avec esprit et expertise depuis un siècle et un quart. Allez, on vous montre? C'est par ici:

www.ccap.ch/simple

RÉDACTION: PATRICK DI LENARDO & FLORENCE JORDAN CHIAPUZZI



QUE PERSONNE N'OUBLIE que demain est fait d'imprévu!

Chefs de famille, célibataires soutiens de parents âgés ou de jeunes frères et sœurs, QUE FERAIENT LES VOTRES SI VOUS VENIEZ brusquement à manquer? Une assurance-vie avec doublement de capital assuré en cas de mort par accident résoudrait bien des difficultés. Votre devoir est de ne pas différer cette mesure de prévoyance.

Adressez-vous en toute confiance à la direction de la CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE, rue du Môle 3, à Neuchâtel, ou à ses correspondants.



La **C. C. A. P.**

garantit l'avenir
de vos enfants

Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général Ché Robert



Papa! Ne permets pas que ton enfant allonge la lamentable liste des déshérités de la vie, une assurance dotale à la

Caisse cantonale d'assurance populaire

le préservera d'une détresse
matérielle

La Direction de la Caisse est à Neuchâtel, rue du Môle 3, elle a des correspondants dans toutes les communes du canton.

La crise terrasse les imprévoyants

Protégez-vous contre ses malheureux effets en contractant une ASSURANCE SUR LA VIE aux conditions des plus avantageuses offertes par la



CAISSE
CANTONALE
D'ASSURANCE
POPULAIRE
(C. C. A. P.)

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de la caisse, rue du Môle 3, à Neuchâtel, ou à un de ses correspondants locaux.

Les personnes assurées à la caisse habitant le haut de la ville de Neuchâtel pourront payer dorénavant leurs primes à l'épicerie Jean-Louis PORRET, rue du Rocher 8, où l'on peut obtenir d'autre part, tous renseignements pour la conclusion d'assurances nouvelles.

PENSEZ A LA



Lorsque
vous songez

à la dot de votre fille
à l'avenir de vos enfants
à votre vieillesse

Demandez à la C C A P

(Caisse Cantonale d'assurance populaire Neuchâtel)

Sa documentation sur les conditions très avantageuses qu'elle offre surtout aux petites bourses avec les garanties les plus étendues.

Direction: rue du Môle 3 - Neuchâtel

Correspondants dans toutes les communes

♥ Merci ♥

Parce que le capital humain est le bien le plus précieux de l'entreprise, la direction de la CCAP tient à rendre un hommage à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement au quotidien.

La quête d'excellence qui les anime est une source d'inspiration et une force motrice pour notre entreprise.

Merci à toutes et tous pour votre engagement au quotidien.

AL HASHEME Audrey

BAVEREL Philippe

BEGUIN Coralie

BELLENOT Gilliane

BLASER Catherine

CLEMENT Mélanie

COSTA Audrey

CROCE Gian-Carlo

DA COSTA Amanda

DA SILVA Cynthia

DIDIER Christophe

DURMO Amra

EGGER Sylvie

FONTELA Paulo

GASPAR Roberto

GEORGES Pascale

GOY Magali

HUGUENIN Carla

JANUZI Jetmira (apprentie)

KROEMER Dimitri

MILETTO Alexandre

MONTEIRO LOBAO Hugo

MOULIN Jérôme

NAPPEZ Sébastien

NOGAREDA Mario

NOIRJEAN Sandra

PEREZ Bruno (apprenti)

PERRENOUD Barbara

RAMINHOS Özlem

RICCI Raffaele

RICHARD Olivier

ROBERT-NICOUD David

ROUSSEAU Séverine

SCHUEPBACH Sandra

SCHWAB Gilles

SCHWAB Norah (apprentie)

SEREX Quentin

TORCIVIA Dominique

ULDRY Jean-Bernard

WALLINGER Nicolas

